RAPPORT ANNUEL 2018

25 ANS DÉJÀ !

TOUS TRI-ATHLÈTES TOUS ATHLÈTES DU TRI

le réflexe CYCLAMED

RAPPORTEZ VOS MÉDICAMENTS NON UTILISÉS À LA PHARMACIE

Sommaire

Message du Président 02
Message du Secrétaire 03
Faits et chiffres 2018 04

1. Mission et Gouvernance **06**

2. Trier, collecter et valoriser énergétiquement **14**

3. Communiquer, sensibiliser et inciter au geste écocitoyen **26**

4. Résultats et performances **42**

5. Études **50**

6. Annexes **57**

Message du Président

Thierry MOREAU DEFARGES

Participez tous à la communauté des **« athlètes du TRI »** des Médicaments Non Utilisés !

Chers Amis,

2018 marque le milieu de notre agrément 2016 - 2021. En trois ans, nous avons :

- Développé de nombreuses actions de communication auprès du grand public et des professionnels de santé en vue d'améliorer la collecte des Médicaments Non Utilisés (MNU) et faire de chacun d'entre nous des athlètes du TRI,
- Professionnalisé la qualité de notre gestion des prestataires (appels d'offres cartonniers et transporteurs),
- Répondu aux exigences de notre cahier des charges (audit périodique par Ernst & Young),
- Anticipé les évolutions indispensables dans l'environnement des déchets et de la transition énergétique (cartons, projet compacteur),
- Stabilisé le niveau des cotisations des industriels du médicament,
- Atteint notre niveau de 2 mois de provisions pour charges futures.

La qualité de la gestion et les bons résultats de Cyclamed en 2018 sont le fruit de l'investissement des permanents – Emmanuelle Hasson, Bénédicte Nierat, Nathalie Bonnet, Sofiane Faucher – et de son secrétaire Laurent Wilmouth.

2018 est dans la continuité de 2017 avec une baisse du tonnage des MNU collectés parallèle à la baisse des ventes unitaires des médicaments (diminution constante depuis 12 ans).

Nous pouvons en être satisfaits ! Il s'agit de la concrétisation des efforts accomplis par tous (pharmaciens, patients, aidants, médecins…) pour favoriser le bon usage des médicaments, et au bon geste de tri…

2019 ouvre un nouveau cycle qui doit nous conduire au renouvellement de notre agrément pour 2022 avec la poursuite des chantiers ouverts ces derniers mois :

- Concrétisation des précédents chantiers intégrant les évolutions réglementaires, par exemple le RGPD,
- Compréhension des disparités régionales dans la collecte pour proposer des actions de communication encore plus adaptées,
- Intégration des réseaux sociaux…

Au moment où ce rapport est réalisé et publié, Emmanuelle Hasson et Sofiane Faucher ont décidé de donner chacun une autre orientation à leur vie professionnelle. Nous avons eu donc le plaisir d'accueillir, fin Février, Tamara Gosset, notre nouvelle directrice et Thomas Guéry, notre nouveau responsable logistique et qualité .

Dans un monde où les préoccupations environnementales sont parfois négligées ou reléguées au second plan, l'association Cyclamed se donne tous les moyens pour remplir ses missions qui lui sont confiées. Et nous comptons sur vous tous pour participer activement à la communauté des tri-athlètes et des athlètes du TRI.

2018 : l'année de la transition écologique

Secrétaire de Cyclamed depuis 2 ans, j'ai la chance d'accompagner cet éco-organisme et sa dynamique équipe, dans son mouvement de transition écologique en 2018.

Mais souvenons-nous ; Cyclamed, en 1993, date de sa création, a été avant-gardiste et a lancé la première filière dédiée. Depuis, de nombreuses autres ont été créées pour différents produits ou déchets…

Pour la prise en charge du médicament non utilisé, Cyclamed a toujours eu comme priorité de conjuguer la sécurité sanitaire avec le bon usage du médicament et la protection de l'environnement. Dans cette continuité, l'année 2018 a été celle du changement, au cœur du développement durable, avec les autorités et les autres éco-organismes.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de la chaine du médicament (industriels, grossistes-répartiteurs, pharmaciens d'officine), et puisque le dispositif de récupération des Médicaments non utilisés est le circuit inverse de celui de la distribution des médicaments neufs, cela permet une optimisation maximale avec un bilan carbone le plus faible possible.

De même, ce souci environnemental n'étant pas un vain mot chez Cyclamed, il se manifeste également en interne ; laissez-moi vous l'illustrer par quelques exemples :

- Dans l'obligation de changer de locaux, Cyclamed a eu la volonté de minimiser son impact et empreinte écologique. A cette occasion :
  - Nouvel espace ouvert pour une grande clarté, réduisant ainsi les besoins d'éclairage
  - Intégralité de l'éclairage en LED
  - Choix de prendre du mobilier de qualité mais d'occasion pour favoriser l'économie circulaire, etc.
- Projet et réalisation de la dématérialisation des appels de cotisation pour les adhérents, mais également intégration de cette dématérialisation dans les appels d'offres transporteurs pour supprimer au maximum les flux papiers, etc.

Désormais, le mouvement est lancé et tous les permanents, avec le bureau du conseil d'administration, ont à l'esprit la volonté de faire évoluer Cyclamed et ses process vers plus d'excellence, pour être moteur et jouer un rôle majeur dans le cadre du développement durable. Les années à venir continueront d'être les témoins de cette (r)évolution.

Message du Secrétaire

Laurent WILMOUTH

Faits et chiffres 2018

1 670 800
contenants Cyclamed en carton recyclé avec un **poids moyen** de 8,8 kg pour un carton plein

10 452 tonnes
de MNU collectés et valorisées
à des fins énergétiques

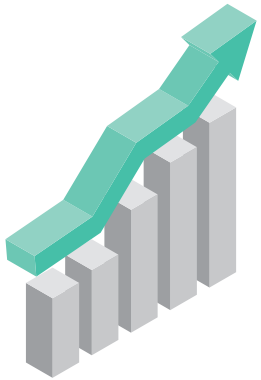

62 %
de performance

soit 7 000 logements
éclairés et chauffés
tout au long de l'année

Empreinte carbone optimisée au maximum

ÉTAPE 1

Récupération des cartons Cyclamed remplis dans les officines et dépôts de cartons vides, par le biais des livraisons quotidiennes des grossistes-répartiteurs

récupération des MNU
lors des livraisons quotidiennes de médicaments

+

ÉTAPE 2

Transport des conteneurs-bennes du site des grossistes-répartiteurs vers les unités de valorisation énergétique

6170 rotations de bennes

=

seulement 810 tonnes de CO_2 émis

Je sépare les emballages en carton et notices en papier avant de rapporter les Médicaments Non Utilisés en pharmacie.
PAPIER
CARTON

1.

Mission et gouvernance

Mission de Cyclamed **08**

Gouvernance **08**

L'équipe 08

Le Conseil d'Administration 08

La Commission d'Informations et de Réflexions 09

L'Assemblée générale 09

Le Comité d'Orientations Opérationnelles 09

La Commission des Filières 09

Cyclamed ambassadeur de « Tous TRI-Athlètes, les athlètes du TRI » **10**

Mission et gouvernance

Créée en 1993, Cyclamed est une association loi de 1901 à but non lucratif.
En tant qu'éco-organisme, Cyclamed est agréée par les pouvoirs publics selon un cahier des charges et pour une période de 6 ans (2016 – 2021).

MISSION DE CYCLAMED

Notre mission est de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (M.N.U.) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les particuliers dans les pharmacies. Cette sécurisation de l'élimination des MNU, permet de préserver l'environnement et la santé publique.

Pour réaliser ces objectifs qui lui sont assignés, Cyclamed regroupe l'ensemble de la chaîne pharmaceutique : entreprises du médicament, grossistes-répartiteurs et pharmaciens d'officine.

L'association est placée sous la responsabilité du Conseil d'Administration (CA) et d'un Bureau sous la tutelle conjointe de 2 Ministères :

- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.
- Ministère des Solidarités et de la Santé.

Ses dirigeants rendent compte régulièrement aux pouvoirs publics et à l'ensemble des représentants des parties prenantes (commission CFREP, LEEM…).

GOUVERNANCE

L'ÉQUIPE

Cyclamed est constitué de 4 permanents : un directeur pharmacien, un responsable communication, un responsable logistique et qualité et une assistante administrative et comptable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) de 18 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale (AG) et rééligibles, comprenant des représentants des Entreprises du médicament qui exploitent sur le territoire français des spécialités pharmaceutiques à destination des ménages et des personnalités qualifiées représentant les parties prenantes (LEEM, CNOP, CSRP, APR, FSPF, UNPF, USPO, Censeur de l'État).

2 réunions du CA en 2018
les 24 mai et 12 décembre.

Le bureau est composé du Président, du trésorier et du secrétaire. Le suivi de l'activité de Cyclamed est réalisé par un Comité de Pilotage mensuel pour suivre l'activité à travers sa gestion, ses résultats et sa communication.

Composition du Conseil d'Administration

- ASTRAZENECA*
- Association de Pharmacie Rurale (APR)
- BAXTER*
- BOEHRINGER INGELHEIM*
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)
- Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP)
- CRISTERS*
- Fédération des Syndicats de la Pharmacie Française (FSPF)
- GLAXOSMITHKLINE* (GSK)
- Les Entreprises du Médicament (LEEM) (2 sièges dont une personne qualifiée)
- NOVARTIS PHARMA*
- PFIZER*
- SANOFI AVENTIS*
- Les Laboratoires SERVIER*
- TEVA*
- Union Nationale des Pharmacies de France (UNPF)
- Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)

- Censeur de L'état

** Entreprises du médicament*

LA COMMISSION D'INFORMATIONS ET DE RÉFLEXIONS (CIR)

La Commission d'Informations et de Réflexions semestrielle est constituée de membres du CA ou de leurs représentants et de parties prenantes telles que le censeur d'État. Son rôle est d'informer les parties prenantes et de réfléchir aux nouvelles orientations possibles. Le suivi des informations demandées dans le cahier des charges de l'agrément Cyclamed a été scrupuleusement respecté (barème et montant des contributions, bilan quantitatif national et régional, actions de communication professionnelle et Grand Public, unités de valorisation énergétique partenaires, adhérents…).

2 réunions CIR en 2018
le 20 mars et 18 septembre.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

1 réunion
le 7 juin avec comme principales décisions : l'approbation des comptes 2017 et la fixation du barème 2019.

LE COMITÉ D'ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES (COO)

Mis en place dès 2017, le COO rassemble les prestataires de collecte, de transport et de valorisation énergétique pour échanger sur l'amélioration, la logistique et la surveillance du fonctionnement du dispositif Cyclamed et des interrelations entre tous les acteurs.

Il se compose :

- Des représentants des pharmaciens d'officine et de l'Ordre des pharmaciens,
- De la CSRP représentant les grossistes-répartiteurs et des grossistes-répartiteurs le cas échéant,
- Des représentants des prestataires de transport et de valorisation énergétique,
- De la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) et à la demande de tout professionnel du traitement des déchets et,
- Des représentants de Cyclamed (président, secrétaire, directeur et responsable logistique).

1 réunion
28 novembre pour un point sur les projets (carton amélioré, compacteur) et appels d'offres.

LA COMMISSION DES FILIÈRES REP (CFREP)

Le 25 septembre, la CFREP a examiné le bilan des activités 2017 et mi-2018 de la filière Cyclamed. Elle a tenu à souligner la qualité de travail de l'éco-organisme.

La CFREP attire l'attention de Cyclamed sur 3 points :

- La présence de 19 % de déchets non médicamenteux (compléments alimentaires, dispositifs médicaux, produits cosmétiques…) dans les flux de collecte. La commission invite Cyclamed à étudier la pertinence d'intégrer à la filière des MNU les médicaments faisant l'objet d'une évolution de statut en « non-médicament ».
- La disparité de collecte dans certaines régions, par exemple l'Ile-De-France, la Corse et l'Outre-mer. Cyclamed devrait objectiver ces différences et proposer un plan d'actions pour améliorer si possible le taux de collecte.
- L'expérimentation menée avec le Bassin d'Arcachon, qui visent à apposer sur les ordonnances médicales la mention « Avec Cyclamed, je fais ma BA, je rapporte mes médicaments en pharmacie ». La commission souligne son intérêt pour cette initiative.

La CFREP incite par ailleurs Cyclamed à poursuivre ses efforts pour déterminer des critères d'éco-modulation (exemple de critère : la date d'expiration).

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Tous sont disponibles gratuitement pour ceux qui nous en font la demande et qui aident à l'information auprès de nos concitoyens.
Ils sont également accessibles sur notre site internet :
www.cyclamed.org

TROIS FILMS COURTS HUMORISTIQUES
POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Ils déclinent sur un ton décalé le message du tri : «Sans l'emballage, c'est mieux.»

UN FILM COURT D'ANIMATION

En 1,20 minute, sous forme d'un petit film d'animation, le fonctionnement du circuit Cyclamed est présenté de façon ludique et pédagogique.
La séparation des emballages en carton et notices en papier par les particuliers est mise en exergue avant le retour des médicaments en pharmacie.

Elle peut être utilisée sur des écrans TV dans des officines, par exemple, car elle est conçue pour être compréhensible, même sans son.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

DES BANNIÈRES
POUR LES SITES INTERNET

Elles explicitent très clairement le tri affiné entre les emballages carton et notices pour le tri sélectif et les MNU pour la pharmacie.

DES INFOGRAPHIES

Elles ont pour thématiques :

- Les chiffres-clés de la collecte sur le plan national et régional
- Comment bien trier ses divers produits de santé : médicaments non utilisés, produits de parapharmacie, lunettes, radiographies, produits chimiques, appareils de diagnostic, DASRI…
- Le tri affiné explicitant la séparation des emballages en carton et notices avant le retour des MNU en pharmacie.

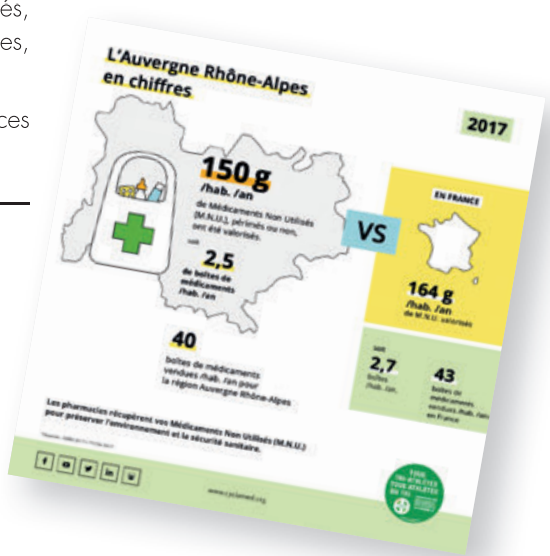

LA VIDÉO (1 MN) ET DES TEASERS (10 SECONDES) DES « TRI-ATHLÈTES »

De façon très vivante, cette vidéo présente les bons gestes de tri et les enjeux de notre éco-organisme. Il est en effet important de bien faire la distinction entre les MNU récupérés par Cyclamed et les autres produits de santé, d'hygiène ou de parapharmacie qui ne font pas partie de notre dispositif.

NOS SPOTS ET BILLBOARD TV
FILM COURT TV DU PARRAINAGE

D'une durée de 10 ou 12 secondes chacun, ils mettent en avant le tri affiné en séparant les emballages en carton et notices en papier avant le retour des médicaments non utilisés en pharmacie.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

L'AFFICHE : « QUE RAPPORTER ? »

Cette affiche en format A3, destinée à être apposée en pharmacie, a pour but essentiel de sensibiliser la clientèle officinale pour que ne soit collecté dans les cartons Cyclamed que des MNU à usage humain en provenance des ménages.

En haut de l'affiche, bien en exergue, un focus incite nos concitoyens à mettre dans le tri sélectif du domicile les emballages en carton et notices en papier, avant de rapporter les MNU en pharmacie.

UNE BANDE DESSINÉE

Pour informer et aider notamment les équipes officinales et d'autres structures (collectivités locales, associations de patients, de consommateurs, milieux scolaires…) ce support s'adresse à tous les publics.

Cette BD élaborée avec les acteurs de la chaine du médicament (pharmaciens, grossistes, industriels) met en évidence :

- L'importance de ne rapporter chez son pharmacien que les MNU, sans les emballages en carton et notices en papier.
- Le fonctionnement du dispositif Cyclamed aboutissant à la valorisation énergétique des MNU produisant électricité et chaleur.
- L'application « Mon armoire à pharmacie » pour aider à gérer son armoire à pharmacie.

Véritable enjeu environnemental et de santé publique. Cyclamed se doit d'apporter aux citoyens des informations claires, afin de les aider dans le tri des médicaments, des « non-médicaments » et des emballages, afin qu'ils soient orientés dans la bonne filière de prise en charge.

LA VITROPHANIE OFFICINALE 2018

La vitrophanie valorise le service bénévole et quotidien de l'ensemble de l'équipe officinale :

« Votre pharmacien vous remercie de lui rapporter vos médicaments non utilisés sans leurs emballages en carton et notices en papier ».

Elle est distribuée régulièrement aux pharmaciens d'officine qui en font la demande via notre site Internet ou par simple appel téléphonique.

Ce support, une fois apposé sur la vitrine ou la porte d'entrée, permet d'être lisible et visible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la pharmacie.

POUR LES GROSSISTES RÉPARTITEURS :

LA GRANDE VITROPHANIE OU AUTOCOLLANT

Elle est destinée à être collée sur la vitre ou porte arrière de leurs camionnettes de livraison des médicaments. Elle est d'un format (30 cm X 30cm).

UN FLYER

Des flyers sont mis à disposition. En format A5, ils mettent en évidence, sur le recto, les produits acceptés et au verso le refus des DASRI dans le dispositif Cyclamed. Ces-derniers doivent être mis par les patients dans une boite à aiguilles sécurisée et rapportés bien à part à l'éco-organisme DASTRI.

Ce flyer est téléchargeable sur notre site Internet ou sur simple demande, une centaine ou plus peuvent être adressés par courrier postal.

Un bon tri-athlète rapporte ses Médicaments Non Utilisés à la pharmacie sans la parapharmacie, sans la cosmétique, ni complément alimentaire ou crème solaire, ni produit vétérinaire.

Tous TRI-Athlètes, tous athlètes du TRI

2.

Trier, collecter et valoriser énergétiquement

Fonctionnement du dispositif Cyclamed **16**
Description 16
Que se passe-t-il en cas d'un refus de collecte d'une pharmacie ? 16

Info-TRI pour les médicaments **18**
La convention tri partite emballages MNU 18

Carton Cyclamed **19**
Les caractéristiques du carton Cyclamed 19

Unité de Valorisation Énergétique (UVE) **20**

Assurance qualité **22**
Système documentaire 22
Amélioration continue : visites des parties prenantes 22

Audit de contrôle périodique par Ernst & Young **24**

Trier, collecter et valoriser énergétiquement

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF CYCLAMED

Selon la loi n° 2007 - 248 (Journal Officiel du 27 février 2007),toutes les pharmacies françaises ont l'obligation de récupérer les MNU, périmés ou non, des ménages.

DESCRIPTION

1. Les particuliers rapportent dans une pharmacie les MNU, sans les emballages en carton ni notices en papier, dès la fin du traitement ou si la date de péremption est dépassée.

2. Ces MNU sont placés par l'équipe officinale dans un carton Cyclamed de son officine.

3. Les grossistes-répartiteurs récupèrent les cartons Cyclamed pleins lors de leur tournée quotidienne de livraison auprès des pharmacies. Pour poursuivre la collecte, les grossistes-répartiteurs remettent également gracieusement des cartons Cyclamed vides aux pharmacies.

4. Les cartons remplis sont ensuite déposés dans des conteneurs-bennes sécurisés et situés dans l'enceinte de l'établissement des grossistes-répartiteurs.

5. Ensuite, ces conteneurs-bennes sont acheminés par des transporteurs vers les unités de valorisation énergétique (UVE) partenaires dans la région.

La traçabilité de la prise en charge des cartons Cyclamed est assurée par un bordereau de suivi de déchets (BSD) émis et rempli par le grossiste-répartiteur, puis complété par le transporteur et enfin l'UVE.

Compte tenu de la nature des produits à traiter, l'incinération des MNU est la solution qui répond le mieux aux contraintes environnementales et de santé publique. Ce procédé de gestion des déchets est par ailleurs exigé dans le cahier des charges. Les UVE retenues et réparties dans chacune des régions sont conformes aux normes environnementales imposées par leurs Dossiers d'Autorisation d'Exploiter respectifs et permettent une valorisation énergétique sous forme de chaleur et/ou d'électricité.

Que se passe-t-il en cas d'un refus de collecte d'une pharmacie ?

Un particulier peut alerter l'association Cyclamed sur un refus de collecte de MNU par l'intermédiaire du canal téléphonique, du site web, ou de ses réseaux sociaux Twitter ou Facebook…

Cyclamed suit chaque mois l'évolution de ces éventuels refus exprimés par les patients.

Pour permettre à l'Ordre National des Pharmaciens d'agir, ces transmissions doivent comporter l'identification de la pharmacie et si possible les motifs du refus. Elles sont ensuite relayées auprès des Conseils régionaux de l'Ordre des Pharmaciens concernés ou du CCE (Conseil Central E pour les pharmaciens de l'Outre-Mer) qui recueillent tout élément d'explication utile et, le cas échéant, rappellent aux pharmaciens leurs obligations professionnelles.

L'Ordre des Pharmaciens informe Cyclamed des suites données aux refus dont il a été saisi.

Globalement le nombre de refus est très limité compte tenu du nombre d'officines et du nombre de patients passant chaque jour dans une officine (4 millions – chiffres du CNOP).

TRI-COLLECTE-VALORISATION

EMBALLAGES EN CARTON

TRI

1

COLLECTE
pharmacien

2

GROSSISTE-RÉPARTITEUR

3

TRANSPORTEUR
DE CONTENEUR-BENNE

4

5

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
chauffage/éclairage

Les entreprises du médicament qui mettent sur le marché de ville (officine) des médicaments financent entièrement le dispositif par l'intermédiaire de leur cotisation. Celle-ci est calculée en fonction du nombre de boites de médicaments vendues en pharmacie.

100 % des maillons de la chaîne du médicament

21 535 officines
de Métropole et des DROM/COM ont collecté les MNU

195 agences de grossistes-répartiteurs
ont participé au dispositif Cyclamed

185 laboratoires pharmaceutiques adhérents
(2 nouveaux laboratoires) soit tous les laboratoires ayant une activité de ventes de médicaments en ville

INFO-TRI POUR LES MÉDICAMENTS

LA CONVENTION TRI PARTITE EMBALLAGES-MNU

Dans le cadre de l'accord conclu avec la société Adelphe (filiale CITEO), les emballages vides de médicaments sont orientés vers le tri sélectif. Un contrat tripartite Adelphe-Cyclamed-LEEM a été signé en janvier 2012. Il a été renouvelé par un 3e avenant le 05 juillet 2018. L'objectif est de permettre aux producteurs de médicaments de contribuer financièrement auprès de chaque éco-organisme à la collecte, au recyclage ou à la valorisation énergétique des déchets liés à leur activité : emballages, notices et MNU.

Un nouvel Info-tri médicament a été réalisé en 2018 en partenariat avec Adelphe, le LEEM et Cyclamed. Apposé sur les boîtes de médicaments ou sur les notices, il permet aux patients-consommateurs d'obtenir des consignes de tri claires et précises.

Un guide de cette signalétique destinée aux entreprises du médicament permet de retrouver toutes les déclinaisons selon la composition des emballages de médicaments pour apposer ces consignes de tri.

CARTON CYCLAMED

Depuis le 1er janvier 2018, le contenant Cyclamed, 100 % en carton recyclé, est contrôlé par un laboratoire accrédité ISO 17025, l'Institut Belge de l'Emballage (IBE), reconnu au niveau européen. Les exigences de Cyclamed sur son contenant vont au-delà de celles retenues dans son cahier des charges. En effet, les cartons Cyclamed sont conçus pour répondre aux caractéristiques des contenants de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI). Cela met en évidence les choix volontaires et sécuritaires pour l'ensemble des intervenants :

- Les tests ADR (homologation d'une caisse en carton pour le transport des substances dangereuses),
- Les essais selon la norme NF X30-507 (DASRI).

LES CARACTÉRISTIQUES DU CARTON CYCLAMED

- Une robustesse accrue au risque de perforation, de pression latérale et d'éclatement,
- Un fond automatique et doublement renforcé grâce à un rabat qui couvre le fond du carton,
- Un double verrouillage (sache et partie supérieure du carton à fermer),
- Une sache plastique bleue de 40 microns d'épaisseur, encollée aux quatre faces internes du carton pour le protéger de toute humidité,
- Un témoin pour vérifier de l'extérieur la fermeture conforme de la sache.

De plus, il est clairement mentionné sur l'extérieur du carton qu'aucun DASRI, même dans une Boîte A Aiguilles (BAA), ne doit être déposé dans les cartons Cyclamed.

Sur le dessus du carton, dans un cadre, six motifs susceptibles d'entraîner un refus de prise en charge sont stipulés pour et par le chauffeur livreur du grossiste-répartiteur, à savoir :

- Un défaut de fermeture,
- Le nœud du sac non visible,
- L'absence du nom de l'officine,
- Trop lourd,
- Mouillé,
- Endommagé.

Bon à savoir !

Depuis janvier 2017, la présence du Point vert sur les emballages n'est plus obligatoire en France, c'est pourquoi, l'Info-tri comprend de façon facultative le Point vert.

A contrario, l'apposition du Triman est obligatoire sur les emballages à recycler (il peut être dématérilisé). Ce pictogramme figure sur toutes les déclinaisons de l'Info-tri lorsqu'au moins un élément est à recycler.

UNITÉS DE VALORISATION PARTENAIRES

51 unités de valorisation énergétique (UVE), conformes aux normes environnementales, assurent la valorisation énergétique de la collecte Cyclamed. L'énergie est libérée sous forme de vapeur (pour chauffer des logements) et/ou sous forme d'électricité (pour éclairer des logements).

Ces UVE couvrent le territoire national et sont sélectionnées pour leur proximité géographique des agences des grossistes-répartiteurs (moins de transport possible).

RÉGIONS	PRESTATAIRES	VILLES
Alsace	SCCU	Colmar
Aquitaine	SOGAD ASTRIA	Agen Begles
Auvergne	LUCANE VERNEA	Bayet Clermont-Ferrand
Bourgogne	UVE GRAND DIJON SONIRVAL	Dijon Nevers
Bretagne	SUEZ CARHAIX UVED BREST GEVAL Idex Fassa Environnement Dinan SOBREC	Carhaix Brest Briec de l'Odet Dinan Rennes
Centre	ARCANTE ORISANE ORVADE	Blois Chartres Saran
Champagne-Ardenne	REMIVAL SHMVD	Reims Chaumont
Franche-Comté	SYBERT VALINEA SYDOM	Besançon Montbéliard Lons-le-Saunier
Languedoc-Roussillon	EVOLIA OCREAL CYDEL	Nîmes Lunel Viel Perpignan
Limousin	CNIM Centrale Énergie Déchets Limoges métropole	Brive Limoges
Lorraine	SUEZ RV MEUSE	Tronville-en-Barrois

RÉGIONS	PRESTATAIRES	VILLES
Midi-Pyrénées	SETMI	Toulouse
Nord	CIDEME CIDEME	St-Saulve Maubeuge
Haute Normandie	SMEDAR OREADE SUEZ / NOVERGIE	Rouen Le Havre Évreux
Île-de-France	AZALYS CIE SIETREM GENERIS	Carrières-sous-Poissy Créteil Lagny Vaux-le-Pénil
Pays de la Loire	SYNER'VAL ARC EN CIEL SAVED	Le Mans Nantes Lasse
Picardie	ESIANE	Villers-st-Paul
Poitou-Charentes	SETRAD VEOLIA	La Rochelles Echillais (Rochefort) Poitiers
PACA	SUEZ SONITHERM UVE ZEPHIRE	Avignon Nice Toulon
Rhône-Alpes	SILA ATHANOR UVE LYON SUD SYTRAIVAL	Annecy Grenoble Lyon Villefranche-sur-Saône
Martinique	Martiniquaise De Valorisation	Fort de France

ASSURANCE QUALITÉ

SYSTÈME DOCUMENTAIRE

Pour assurer la protection de tous les acteurs du dispositif (pharmacies – grossistes - industriels – Cyclamed), Cyclamed a mis en place une politique d'assurance qualité concrétisée depuis 2010 par deux documents majeurs :

- la charte de qualité sécurité,
- la fiche d'anomalie qualité ou FOQ,

La FOQ est mise à disposition pour permettre de remonter aux responsables de Cyclamed tout dysfonctionnement au sein du dispositif.

Depuis, Cyclamed a ajouté une fiche de non-conformité sur le contenant de collecte en carton. Cette fiche a pour mission d'améliorer la gestion et est disponible sur le site web Cyclamed.

Actuellement, ce sont 17 procédures et formulaires, comprenant le règlement intérieur, des procédures sur le règlement des factures, en cas de refus de collecte dans une officine, le contrôle de trésorerie et de cotisation…

AMÉLIORATION CONTINUE : VISITES DES PARTIES PRENANTES

Un point sur le dispositif Cyclamed est réalisé régulièrement avec les parties prenantes : responsables des établissements de répartition, fournisseurs de carton ainsi que les UVE. L'objectif est de favoriser les échanges, communiquer et créer, mettre à disposition les outils nécessaires au bon fonctionnement. Fin 2017, un plan de visite de tous les prestataires a été mis en place.

Chaque visite fait l'objet d'un rapport et les données de ces visites sont consolidées pour confirmer la pertinence des évolutions éventuelles à prendre en compte.

- Accessibilité des cartons Cyclamed
- Stock suffisant en cartons
- Cartons acceptés/refusés
- Identification des cartons provenant des officines
- Anomalies dans le dispositif et leur suivi (DASRI, produits chimiques…)
- Entretien et rangement du conteneur-benne pour le stockage des cartons Cyclamed
- État des lieux du parc de conteneurs-bennes Cyclamed
- Délai de reprise des cartons pleins
- Relationnel avec les transporteurs de déchets
- Suivi du conteneur-benne avec les bordereaux de retrait
- Utilisation des gants anti-piqûre

	NOMBRE DE SITES DES PRESTATAIRES	NOMBRE DE VISITES RÉALISÉES
ALLIANCE HEALTHCARE RÉPARTITION • Marseille • Lezennes • Auxerre • Saint-Priest-en-Jarez • Perpignan	49	**5**
CERP BRETAGNE ATLANTIQUE • Trélazé	12	**1**
CERP RHIN RHÔNE MÉDITERRANÉE • Valence • Metz • Aubagne • Genas	23	**4**
CERP ROUEN • Villeneuve d'Ascq • Saint Etienne du Rouvray • Verneuil-sur -Avre	32	**3**
OCP RÉPARTITION • Vaux Le Pénil	44	**1**
PHOENIX PHARMA • Pharma Auxerre • Pharma Chassieu • Pharma Saint-Alban • Pharma Wambrechies	20	**4**
GIPHAR • Castelnau-Le-Lez • Grandvilliers	2	**2**
EPSILON • Plan d'Orgon	1	**1**
CARTONNIER • Cartospé • Effisac	3	**2**
UVE • UVE Suez Le Havre • UVE Lyon • UVE Suez Créteil • UVE Suez Évreux	50	**4**
TOTAL	236	**27**

SUR 2018 :

27 sites visités
selon les disponibilités
des parties prenantes

AUDIT DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE PAR ERNST&YOUNG

Le cahier des charges des éco-organismes leur impose un contrôle périodique, 2 fois au cours de leur période d'agrément (6 ans). Après un appel d'offres début 2018, Cyclamed a retenu la société Ernst & Young (EY) accréditée par le COFRAC.

Ce premier audit réalisé entre le 11 et le 28 avril 2018 a permis de vérifier le niveau de conformité de l'association Cyclamed aux 88 points de contrôle identifiés dans son cahier des charges d'agrément.

À noter que 66 des 88 exigences ont été évaluées. En effet, 15 points de contrôle ont été jugés non applicables par EY et 7 derniers items font référence à un précédent point mentionné.

Ces points de contrôle sont structurés en 4 thèmes d'appréciation selon les chapitres du cahier des charges :

1. Contribuer au développement, au fonctionnement efficace et à la pérennisation de la filière des MNU,
2. Informer et communiquer sur la filière des MNU,
3. Assurer une collecte et un traitement des MNU respectueux de l'environnement et de la santé humaine,
4. Favoriser la prévention de la production des déchets.

Arrêté du 5 août 2015 relatif à la procédure et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des médicaments à usage humain non utilisés apportés par les ménages aux officines de pharmacie
en application de l'article R. 4211-28 du code de la santé publique (JORF n° 0184 du 11 août 2015, texte n° 7).

L'agrément couvre la période 1er janvier 2016 – 31 décembre 2021.

L'audit porte principalement sur 2016 (données arrêtées) et 2017 (lorsqu'elles étaient arrêtées). Les tendances observées en 2017 et 2018 ont contribué à l'appréciation qualitative des contrôles.

CHIFFRES CLÉS

INDICATEURS	CYCLAMED
Effectifs	3,4 ETP en 2017
Nombre d'adhérents	191 en 2017
Montant des contributions	10 M€ de contributions environ en 2016 et 2017
Gisement	19 000 tonnes en 2016
Tonnages collectés	11 884 tonnes en 2016

Pour rappel, il s'agit pour Cylamed du premier contrôle périodiques de l'éco-organisme depuis sa création en 1993.
Ce contrôle périodique intervient au début du renouvellement d'agrément.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

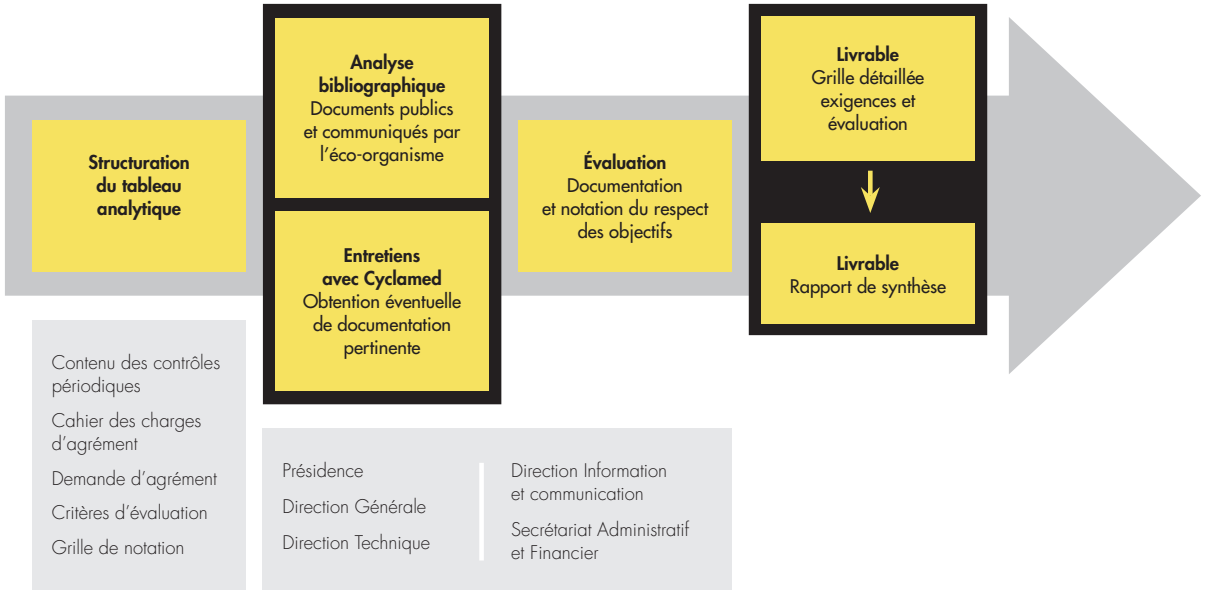

Ce contrôle périodique a permis à Cyclamed d'orienter son plan d'actions 2018-2021

Constitution de provision pour charges futures,

Contractualisation **et appels d'offres** auprès de tous les prestataires,

Et **éco-modulation**

Je sensibilise au Bon Usage de médicament. J'informe sur le retour uniquement des MNU en pharmacie, sans les emballages en carton ni les notices en papier.

3.

Communiquer, sensibiliser et inciter au geste écocitoyen

Auprès du grand public **28**
La télévision 28
Le digital en plein développement 30
Focus DROM/COM 31

Vers les professionnels de santé **32**
Les officinaux 32
Les grossistes-répartiteurs 34
Les entreprises du médicament 35

Communication institutionnelle **36**
Campagne ministérielle 36
Exposition itinérante « Re-Cyclages » 37
Actions vers les collectivités locales 38
Journée Amorce 39

Communiquer, sensibiliser et inciter au geste écocitoyen

Pour développer le geste écocitoyen du retour des MNU à la pharmacie et ainsi amplifier l'acquisition du « réflexe Cyclamed », nous menons de façon indissociable des actions de communication vers le grand public et vers les professionnels de santé.

Cyclamed a lancé en 2018 deux nouveaux spots TV. Ils incitent nos concitoyens à effectuer un tri affiné avant de rapporter leurs MNU (à usage humain) à la pharmacie.

L'année 2018 a été l'occasion d'initier un nouveau mouvement d'émulation pour créer et valoriser une communauté de personnes écocitoyennes. Une stratégie de communication transversale a été déployée avec cette nouvelle signature :

« Soyons tous des TRI-athlètes, des athlètes du TRI ! ».

AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

LA TÉLÉVISION

Considérée d'intérêt général, notre campagne télévisuelle permet d'être hors écran publicitaire lorsque les chaines le permettent et de bénéficier ainsi de tarifs préférentiels.

Deux spots TV de 12 secondes chacun ainsi qu'un billboard ou film court (6-8 secondes), lancés en 2017, ont été diffusés tout au long de l'année 2018. Ils renforcent la mobilisation de nos concitoyens et explicitent très clairement le fait de séparer leurs emballages en carton et les notices en papier pour les mettre dans le tri sélectif du domicile, avant le retour des MNU en pharmacie.

Cyclamed a mis en place dès sa création un réseau de collecte des MNU particulièrement judicieux : **les 21 548 pharmaciens d'officine et les 195 établissements de grossistes-répartiteurs se sont impliqués de façon unanime.**

S'il y a bien une notabilité et une profession reconnue et de proximité, c'est le pharmacien d'officine. Sa croix verte est toujours visible et identifiable.

Pour faciliter la recherche de la pharmacie la plus proche, Cyclamed a mis à disposition des citoyens sur son site Internet un outil de recherche de géolocalisation des pharmacies. Il en est de même, si le patient télécharge l'application « Mon armoire à Pharmacie », il peut trouver instantanément la pharmacie la plus proche de l'endroit où il se trouve.

AU TOTAL, en 2018

66 millions de contacts
ont été certifiés auprès des mères et pères de familles

351 millions de contacts
ont été certifiés auprès des seniors

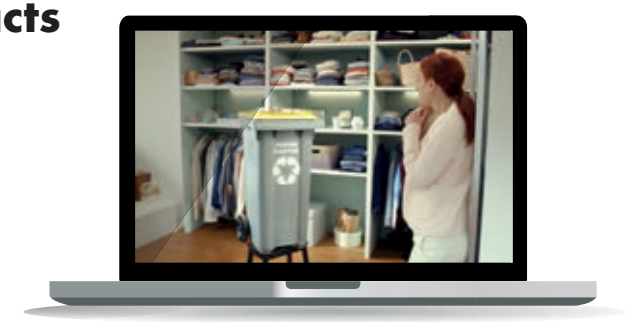

LE MEDIA PLANNING 2018

Les deux spots classiques ont été diffusés de façon concomitante à une vague de parrainage en janvier / février pendant 3 semaines (du 29 janvier au 18 février), aux heures adéquates pour les pères et mères de familles. Les spots ont également des retombées naturelles auprès des seniors, particulièrement consommateurs de médicaments. De plus, le dispositif de sponsoring a permis une diffusion de bandes annonces par les chaines dans lesquelles le billboard Cyclamed est associé.

L'objectif était triple :

- Augmenter la notoriété et la mémorisation de Cyclamed,
- Affirmer l'importance, au domicile des particuliers, du bon tri des médicaments sans leurs emballages cartons, ni notices en papier, avant le retour des MNU en pharmacie,
- Inciter au « drive to web » pour se rendre sur notre site Internet www.cyclamed.org et compléter l'information.

2018

Nombre de contacts (en millions) auprès	des responsables d'achat avec enfants	des seniors
29 janvier au 18 février		
• Vague classique : TF1 et chaines de la TNT	16	93
• Vague de sponsoring : M6, W9, 6 Ter, Chérie 25	19	71
• Vague de sponsoring du 16 avril au 13 mai	15	111
• Vague classique du 23 juillet au 12 août	16	76
Total	**66**	**351**

NOËL 2018 : CYCLAMED PRÉSENT EN BAS DES CHAMPS-ELYSÉES AU JARDIN DES TUILERIES !

Du 7 décembre 2018 au 7 janvier 2019, nous avons saisi une belle opportunité de dernière minute pour diffuser le spot Cyclamed au Jardin des Tuileries sur un écran géant lors de la « Magie de Noël » !

À raison de 4 fois par heure, le billboard sur le retour des Médicaments Non Utilisés en pharmacie, sans les emballages en carton et notices en papier, a été diffusé 65 fois par jour.

Cela a ainsi permis de sensibiliser 20 millions de personnes à Paris pour devenir de nouveaux « TRI-athlètes » !.

LE DIGITAL EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET, DE VIDÉOS ET DU NOUVEAU MOUVEMENT « TOUS TRI-ATHLÈTES, TOUS ATHLÈTES DU TRI » !

Dans le cadre du développement de sa communication digitale, Cyclamed a lancé, fin 2018, son nouveau site Internet www.cyclamed.org* avec des vidéos et teasers sur son nouveau mouvement d'émulation d'athlètes du Tri. En effet, pour aider tous les Français dans leurs actions écocitoyennes et notamment à bien trier les MNU, Cyclamed souhaite que chacun soit un TRI-athlète pour protéger l'environnement et la sécurité sanitaire domestique.

Moderne, volontairement épuré pour plus d'impact, de clarté et de simplicité d'utilisation, le site développe beaucoup l'interactivité. Il s'adresse au grand public et comporte des accès dédiés aux « partenaires du tri » (officinaux, grossistes-répartiteurs, entreprises du médicament, un nouvel espace collectivités locales) et à la presse.

Un nouveau quiz permet d'évaluer ses connaissances et de progresser grâce à des fiches-réponses détaillées. Répondant déjà à des questions posées quotidiennement par des internautes du grand public, des professionnels de santé ou autres, il sollicite encore davantage des témoignages, des commentaires pour partager les retours d'expériences et astuces d'un parfait TRI-athlète !

Réactualisé en permanence sous forme de blog, le site Internet est en relation directe avec la communauté des réseaux sociaux (Facebook, Twitter) dont le taux d'engagement est devenu très fort. À hauteur de 12 % (contre 2 % en moyenne pour un taux d'engagement classique dans tous les secteurs confondus), Cyclamed souhaite ainsi déployer un nouvel élan grâce à une communauté dynamique et éco-responsable.

Bon à savoir !

En 2019, des campagnes Google Adwords (trafic vers le site) permettront de confirmer les datas de 2018 et d'augmenter la visibilité du site dans les résultats de recherche Google.

QUELQUES chiffres-clés

140 000 visites en 2018

380 000 pages vues
sans budget d'achat media particulier

**Le site a été reconduit dans sa certification par le label Health On the Net en 2018 comme site de confiance pour les internautes.*

LES RÉSEAUX SOCIAUX

La communauté Cyclamed est aujourd'hui de 42 000 sur les réseaux sociaux : 38 000 fans sur Facebook (+ 4 % vs 2017).

Il est important de souligner que nous avons un excellent taux d'engagement de 6,54 % en 2018 sur Facebook, alors que le taux moyen d'engagement (tous secteurs confondus) est de 2 %.

Pour la première fois, Cyclamed a réalisé un Facebook Live de 45 minutes le lundi 17 décembre 2018 pour présenter son nouveau site Internet. Il s'agit d'une vidéo en direct qui permet d'interagir avec les abonnés de la page Facebook et de répondre en simultané à leurs commentaires. Cet événement a permis de sensibiliser en direct 2 022 personnes et a suscité 34 commentaires, 277 interactions sur le nouveau site Internet et sur Cyclamed, de façon plus générale.

> Le taux d'engagement de cette vidéo a été de 13,69 %.

Sur Twitter, nous comptabilisons 3 711 fans. Lors de la conférence de presse annuelle, un Live Tweet avec 33 posts a été réalisé sur la présentation des résultats quantitatifs et qualitatifs, la communication et les perspectives d'avenir.

> Cela a généré 8 407 impressions.

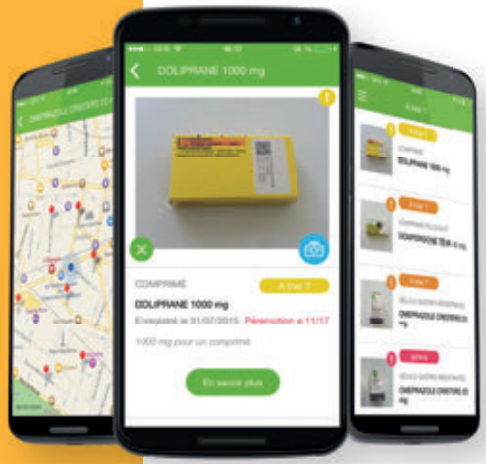

L'APPLICATION MOBILE GRATUITE : « MON ARMOIRE À PHARMACIE »

Téléchargeable gratuitement sur Google Play ou Apple Store, l'application a fait l'objet d'une forte croissance : 40 635 téléchargements, soit une augmentation de + 16 020 par rapport à 2017. Ceci grâce à de nombreuses émissions de TV, radio ou articles de presse. Il y a eu notamment un temps fort lors du reportage diffusé à deux reprises le 18 juillet à 7 h 49 et 9 h 12 dans l'émission « Télématin » sur France 2.

Fonctionnalités :

- Moteur de recherche : dans le cadre du bon usage du médicament, comme sur notre site Internet, permet d'identifier en un simple clic les médicaments des autres produits. La base des médicaments est mise à jour mensuellement par le Ministère des Solidarités et de la Santé.
- Alertes automatiques : liées aux dates de péremption et aux messages sanitaires des autorités en cas de rappel de lots, par exemple…
- Géolocalisation : les pharmacies de proximité sont indiquées.
- Partage du contenu de l'« armoire à pharmacie » virtuelle auprès de son aidant ou son médecin.

FOCUS DROM/COM

Pour renforcer notre impact dans les DROM/COM, Cyclamed communique pour la 1re fois en 2018 sur les chaines de télévision leaders de la France Outre-Mer. En effet, la télévision demeure le media le plus puissant pour sensibiliser le grand public.

Deux spots TV ont été diffusés et ont incité, comme en métropole, à la séparation des emballages en carton et notices en papier destinés au tri sélectif de leur domicile, avant le retour des MNU en pharmacie :

CHAÎNE	29/01 AU 18/02	23/07 AU 12/08
Guadeloupe 1re	173 spots	164 spots
Martinique 1re	1 265 000 contacts certifiés auprès des femmes responsables d'achat avec enfant(s)	1 102 276 contacts certifiés auprès des femmes responsables d'achat avec enfant(s)
Guyane 1re		
Mayotte 1re		
Antenne Réunion		

De plus, les officinaux des DROM/COM ont reçu, comme ceux de métropole, tous les supports de communication que nous avons envoyés et gracieusement mis à leur disposition.

Dans le cadre de notre conférence de presse nationale annuelle à Paris le 17 mai 2018, la presse des DROM/COM a été informée et a relayé nos résultats quantitatifs, nos différentes études qualitatives sur l'évolution des comportements, le gisement des MNU dans les foyers français et nos actions de communication. Les très nombreuses retombées médiatiques (radios, TV, sites internet et réseaux sociaux des médias) sont évidemment diffusées également en temps réel en Outre-Mer.

D'autre part, Cyclamed a participé aux réunions organisées par l'inter-filière regroupant les éco-organismes et d'autres entités (ADEME, collectivités locales, observatoires des déchets…) pour faire avancer les projets communs dans tous les DROM/COM.

VERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Chaque maillon de la chaine du médicament dispose d'un espace dédié d'information sur notre site Internet : pharmaciens, grossistes-répartiteurs, entreprises du médicament.

La communication digitale via les réseaux sociaux se développe également avec les professionnels de santé. En plus de tous les autres supports (cf. p. 10-13), de nouveaux ont été créés et mis à leur disposition.

LES OFFICINAUX

Pour la première fois en 2018, une opération test est réalisée avec « Le Quotidien du pharmacien » diffusé à 20 000 exemplaires, journal le plus lu par les pharmaciens titulaires et adjoints (audience Ipsos 2018 avec 88 % de couverture) :

> Routage le 18 octobre : de notre lettre d'information, de la nouvelle vitrophanie accompagnées d'une annonce Cyclamed « Devenez Coach ».

LA LETTRE D'INFORMATION

Adressée aux pharmaciens et mise sur notre site Internet, la lettre d'information a été envoyée aux grossistes-répartiteurs, aux entreprises du médicament, aux autorités, associations de patients et de consommateurs, les facultés de pharmacie, les prestataires et la presse. Son contenu très riche a largement couvert les activités de Cyclamed :

- Des chiffres-clés sur les études 2018 (évolution des comportements de la part de nos concitoyens et sur la caractérisation du contenu des cartons Cyclamed).
- Les résultats quantitatifs 2017 sur le plan national et régional.

- Les actions ciblées pour les DROM/COM en 2018.
- L'annonce de la communication grand public pour inciter à un tri affiné des patients en séparant au domicile les « non-médicaments », afin de rapporter uniquement les Médicaments Non Utilisés à l'officine.
- Des trucs et astuces pour bien trier.
- La bonne pratique de la Préparation des Doses à Administrer (PDA).
- L'exposition itinérante « Re-cyclages » dans 7 grandes villes de France qui transforme nos regards sur les déchets.
- Le lancement de notre mouvement des « TRI-athlètes », le nouveau site Internet et les réseaux sociaux, différents supports de communication dont la nouvelle vitrophanie officinale.
- Un focus sur des opérations menées par des entreprises du médicament.
- Un appel aux initiatives en éco-conception de la part des industriels.

LA NOUVELLE VITROPHANIE

Elle a été adressée à l'ensemble des officines françaises avec notre nouveau slogan « Tous TRI- athlètes, tous athlètes du TRI » en octobre 2018.

Elle contribue à valoriser le service bénévole et quotidien de l'ensemble de l'équipe officinale en récupérant l'ensemble des MNU, à usage humain, des particuliers.

Elle est distribuée régulièrement aux pharmaciens d'officine qui en font la demande via notre site Internet ou par simple appel téléphonique.

Ce support, une fois apposé sur la vitrine ou la porte d'entrée, permet d'être lisible et visible aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur de la pharmacie.

L'ANNONCE DANS LE JOURNAL « LE QUOTIDIEN DU PHARMACIEN »

Au sein du « Quotidien du pharmacien » du 18 octobre 2018, une annonce 21/29,7 cm appelle les officinaux à devenir les « coachs des TRI-athlètes » vis-à-vis de leur patientèle, en collant notamment la vitrophanie jointe en même temps.

Ainsi chaque officinal et chaque Français devient un ambassadeur du mouvement écocitoyen du geste du tri de l'ensemble des produits et du retour des MNU.

D'autres actions ont été entreprises auprès des médecins et autres professionnels de santé en partenariat avec Harmonie Mutuelle et la Fondations du Souffle notamment.

LE TOUR DE FRANCE DES RÉGIONS

Un « Tour de France » permet de couvrir toutes les régions de France sur 2 ans (sur la base des anciennes régions administratives) pour assurer une plus grande proximité avec les acteurs locaux. C'est l'occasion d'échanger avec l'ensemble de nos partenaires et de faire notamment connaitre les résultats quantitatifs (nationaux et régionaux) ; les résultats qualitatifs grâce à notre étude sociologique et l'étude bisannuelle réalisée en 2018 sur le gisement des MNU dans les foyers français ; les actions de communication internes et externes sont également présentées pour répondre aux besoins des participants.

Cette réunion animée par les responsables de l'association se déroule en deux temps :

- Une professionnelle rassemble les différents acteurs impliqués dans le dispositif sur le plan régional : Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens (CROP) et syndicats de pharmaciens, grossistes répartiteurs, autorités (ADEME, ARS, observatoires régionaux des déchets, représentants de collectivités locales), associations de consommateurs et de patients, prestataires, représentants régionaux d'Harmonie Mutuelle.
- Un point presse écrite, radios et télévisions.

Les principaux thèmes abordés dans ces réunions concernent :

- L'évolution de notre message (lancée en 2017) pour inviter nos concitoyens, grâce à l''information de proximité délivrée par l'équipe officinale à la patientèle et à la campagne TV, de séparer au domicile des consommateurs, les emballages en carton et notices avant le retour des MNU en pharmacie.
- La différence entre les médicaments et les autres produits (tels que les dispositifs médicaux) sources de confusion pour les patients-consommateurs.

TOUR DE FRANCE

En 2018, **11 visites** ont été organisées

- La valorisation énergétique.
- La fin de la redistribution humanitaire.
- Le tri des déchets ménagers.
- Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux des Patients en Auto-Traitement qui sont des déchets dangereux, gérés par l'éco-organisme DASTRI et qui doivent être rapportés dans une boite à aiguilles, sécurisée et inviolable, remise gratuitement par les officinaux, à part de Cyclamed.
- L'élimination des médicaments stupéfiants selon la procédure ordinale.
- Les périmés de stocks de médicaments des officinaux et grossistes….

Les retombées médiatiques 2018

L'Argus de la presse recense uniquement dans le cadre de notre étude les impacts dans la presse écrite et sur Internet.

> Elle révèle que 320 retombées ont été publiées sur Cyclamed.
>
> Plus de 13 millions de personnes ont été informés sur le réflexe Cyclamed. Ce qui représente l'équivalent d'un investissement publicitaire de 735 234 euros.

La répartition de la géographie de cette médiatisation est très homogène, puisque les titres grand public ou professionnels sont à 51 % à diffusion nationale. Les autres supports, à 49 %, ont une diffusion régionale.

Les nombreuses autres retombées télévisuelles et radiophoniques ne sont malheureusement pas prises en compte dans cette étude, comme par exemple, les reportages qui ont été diffusés à la télévision sur :

- France 2 : Emission « Télématin » consacrée à l'application mobile de Cyclamed : « Mon armoire à pharmacie » le 18 juillet.
- France 3 Bourgogne Franche-Comté, dans le Journal Télévisé du 12/13 le 30 août.
- France 3 national le 30 août.
- France 3 Corse, au sein du JT 19/20 du 24 septembre.
- Le reportage sur TF1 au sein du dossier-phare du JT du 20 heures « Grand format » le 6 novembre.

De plus, dans les réunions du « Tour de France », les radios locales et régionales sont toujours présentes et relayent très largement notre geste écocitoyen.

UNE ACTION CONJOINTE ET ORIGINALE AVEC L'ORDRE DES PHARMACIENS

Une action efficace a été menée avec le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens et leurs présidents régionaux. Ces derniers ont en effet remis aux pharmaciens nouvellement installés une clé USB Cyclamed à l'occasion de leur première rencontre avec l'Ordre régional dont ils dépendent. Ils ont donc reçu des informations sur les enjeux environnementaux et sanitaires dans le cadre de leur obligation professionnelle de récupération des MNU dans leur officine.

Contenu de la clé USB :

- L'affiche « Que rapporter ».
- L'affichette de l'application mobile « Mon armoire à pharmacie ».
- La bannière de tri pour le site Internet de l'officine ou leurs réseaux sociaux.
- L'animation présentant le fonctionnement du dispositif.
- Des slides complets de présentation.
- Les spots TV.

De même, les CROP ont remis un certain nombre de supports Cyclamed : la vitrophanie, des affiches, flyers, bandes dessinées…

LES GROSSISTES-RÉPARTITEURS

Nous adressons régulièrement, tout au long de l'année, des vitrophanies ou autocollants Cyclamed (30 cm x 30 cm) pour qu'elles soient apposées sur la vitre ou porte arrière de leur camionnette.

Comme la vitrophanie officinale, elles sont un rappel visuel important pour les consommateurs et elles contribuent à diffuser un message de proximité.

Les grossistes-répartiteurs participent efficacement à nos réunions du Tour de France. C'est ainsi l'occasion d'échanger sur leurs besoins et de répondre à d'éventuelles questions posées par leurs clients pharmaciens et par le personnel des chauffeurs livreurs au contact des équipes officinales.

De même, les grossistes-répartiteurs ont été mis à l'honneur à l'occasion de reportages TV diffusés sur notre dispositif.

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

1RE LETTRE D'INFORMATION PAR MAIL DESTINÉE AUX INDUSTRIELS

Créée et diffusée par Cyclamed en janvier 2018, puis encore relayée auprès des industriels via une circulaire du LEEM le 5 février, cette lettre a très largement informé ses membres actifs sur :

- Le lancement du mouvement des « TRI-athlètes, des athlètes du TRI ».
- La rétrocession de 3 % du budget de Cyclamed pour l'ensemble de ses adhérents.
- La campagne prônant la séparation des emballages en carton et notices avant le retour des MNU en pharmacie.
- La mise à disposition d'un kit de communication pour les industriels.
- Un appel aux initiatives en éco-conception de la part des entreprises et l'information sur les deux guides sur ce thème rédigés en collaboration avec Adelphe et le LEEM.
- La signalétique du Triman et de l'info-tri médicament.
- Les liens vers nos différents supports de communication : vidéos, spots, affiches, flyers, bandes dessinées…
- Un focus sur l'application mobile « Mon armoire à pharmacie ».

UN EXEMPLE D'ENTREPRISE POUR SENSIBILISER SES SALARIÉS : JANSSEN

Pour la première fois, Johnson & Johnson a tenu à sensibiliser ses collaborateurs au bon tri des déchets ménagers lors de la Semaine du Développement Durable. Des stands et animations ont été organisés avec différentes filières REP : Cyclamed, Adelphe, Screlec, Dastri.

Les enjeux et le fonctionnement de Cyclamed ont été présentés à Sandra Peterson (Executive VP Group Worlwide Chair) en visite en France. De même, Emmanuelle Quilès, PDG de Janssen France, a été très intéressée par le fonctionnement et les valeurs de protection environnementale et sanitaire de notre dispositif.

Notre présence a également permis de faire connaître l'application mobile « Mon armoire à pharmacie » pour un bon usage du médicament.

D'autres entreprises du médicament (Roche, Bayer…) ont entrepris de rédiger des articles sur leur site Internet en mettant un lien, en apposant l'Info-tri médicament, en mettant des vidéos ou spots Cyclamed sur des écrans TV au sein des entreprises. Bayer, pour la première fois, a rédigé un long article avec une interview de Thierry Moreau Defarges dans son rapport Développement durable 2017, publié en 2018.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

LA CAMPAGNE MINISTÉRIELLE « ENSEMBLE, CONTINUONS DE RECYCLER ! » AVEC LES ÉCO-ORGANISMES

2018 a été marqué par l'aboutissement d'un projet auquel le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et l'ADEME tenaient particulièrement : développer une grande campagne nationale associant les éco-organismes. Une convention a été signée fin 2017 entre la secrétaire d'Etat Brune POIRSON et 13 éco-organismes (Adelphe, Aper Pyro, Batribox, Citeo, Corepile, Ecologic, Ecomobilier, Eco-systèmes, Eco TCL, PV Cycle, Recylum, Valdelia) dont Cyclamed représenté par son président Thierry MOREAU DEFARGES.

Cette grande campagne qui s'est déroulée du 15 octobre au 15 décembre 2018 rappelle à tous l'utilité environnementale et économique du recyclage, de la valorisation énergétique et du geste du tri qui le rend possible.

« En une année, la France produit près de 38 millions de tonnes de déchets ménagers soit presque 500 kg par personne. Autant de matières premières puisées, épuisées et jetées. Il est indispensable de passer de cette économie du jetable à une économie circulaire dans laquelle la ressource est réutilisée, recyclée, sauf que rien ne serait possible sans la mobilisation quotidienne des Français », souligne Brune Poirson.

Le recyclage permet de réinjecter de la matière recyclée dans le processus de production de nouveaux objets plutôt que de prélever de nouvelles ressources pour fabriquer cette matière. Et lorsque les déchets ne sont pas recyclables (comme pour les Médicaments Non Utilisés), ils peuvent être transformés en énergie (valorisation énergétique).

Grâce au recyclage, 22 500 000 tonnes d'émissions de CO_2 ont été évitées en 2014.

Bon à savoir !

Pour Cyclamed, cette campagne était un moyen de montrer que recyclage matière et valorisation énergétique contribuent de manière complémentaire à la réduction de l'usage inconsidéré des matières premières et de l'énergie

Il est prévu un prolongement de cette campagne en 2019.

BILAN de la campagne :

145 millions de contacts (multiscreen + chroniques radio)
qui a permis de sensibiliser près de 9 personnes sur 10 sur la cible ensemble 25-49 ans

Le partenariat radio
dédié à la pédagogie a touché près de **4** personnes sur **10**

Le digital a généré plus de **967 000 arrivées sur le site**
de la campagne

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE INÉDITE AU SERVICE DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES :

- Un spot TV (30 secondes) du 15 octobre au 4 novembre 2018 (3 semaines) pour interpeller les Français : « Ensemble, continuons de recycler ».
- Il a été diffusé sur les principales chaines françaises et vidéos en ligne. Il souligne l'importance du geste citoyen, qui participe à une boucle vertueuse impliquant une multiplicité d'acteurs.
- 6 chroniques radio de 60 secondes et leurs bandes annonces de 10 secondes ont été diffusées du 29 octobre au 2 décembre (5 semaines) sur RTL2, RMC, RTL, Europe 1 et les IndésRadio.
- Un site Internet « Ensemblerecyclons.fr » intégré au site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire est composé de quatre grandes sections :
  - Le spot TV qui fait le pont avec la campagne media
  - Une introduction courte et pédagogique sur les bénéfices du recyclage et de la valorisation énergétique
  - Un focus sur les différentes familles de produits : ce que l'on doit faire et ce qu'ils deviennent.
  - Les grandes idées reçues.

L'EXPOSITION PHOTO-PÉDAGOGIQUE ITINÉRANTE « RE-CYCLAGES » A CONTINUÉ EN 2018

Cyclamed a participé à des expositions itinérantes de photographies et de présentations pédagogiques pour sensibiliser nos concitoyens à la fin de vie des déchets.

10 éco-organismes participent à cette opération : Adivalor, Corépile, Cyclamed, Dastri, Eco DDS, Ecosystèmes, Eco TLC, PV Cycle, Récylum et Valdélia.

Des panneaux de 50 tirages légendés par le photographe Alain Fouray sur toutes les « matières » de chaque filière accompagnée de témoignages d'acteurs du recyclage et de la valorisation énergétique ont été exposés :

- **Caen :** du 17 février au 17 mars dans la galerie de l'Hôtel de la communauté urbaine de Caen la mer et la galerie marchande des Rives de l'Orne
- **Bordeaux :** du 5 avril au 23 mai
- **Nantes :** du 7 mai au 12 juin
- **Lyon :** 29 juin au 2 septembre
- **Noidans-le-Ferroux (proche de Besançon) :** 3 au 21 septembre
- **Bois-Colombes :** 1er au 20 octobre
- **Montpellier :** 15 octobre au 15 novembre
- **Lille :** 15 novembre au 15 décembre

Dans le cadre de ces expositions, plus de 1 000 élèves ont été sensibilisés à la seconde vie des déchets, grâce à des visites guidées et explicatives. Depuis le début (en 2017) de ces expositions itinérantes de photos, 700 000 visiteurs en 18 mois ont pu s'informer et donner du sens à leur geste de tri et d'apport sur bon nombre de déchets.

En 2019, d'autres expositions sont prévues à Paris, Brest, Lille…

ACTION VERS LES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2018, sur notre nouveau site Internet www.cyclamed.org un nouvel espace dédié a été créé à l'attention des collectivités locales.

Afin de donner les bonnes consignes de tri à leurs administrés, un kit de supports de communication est mis à leur disposition avec des documents téléchargeables. Des supports imprimés ou audiovisuels leur sont également envoyés, sur simple demande, via notamment notre site Internet interactif.

UNE OPÉRATION ORIGINALE AVEC LE BASSIN D'ARCACHON

Le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) regroupant 10 communes et une population de 115 000 personnes avec en plus 45 000 lits touristiques et 130 000 lits en résidences secondaires a mené une action pour cartographier l'empreinte des eaux naturelles, pluviales ou usées.

L'objectif étant de sensibiliser les professionnels de santé et les particuliers pour éviter les résidus médicamenteux et inciter au retour des Médicaments Non Utilisés en pharmacie.

Le réseau d'expertise REMPAR (micropolluants) et le SIBA ont réuni 80 professionnels de santé, le 5 juillet 2018, pour une réunion d'information et d'échanges avec :

- Hélène BUDZINSKI de l'université de Bordeaux, Directrice de recherches au CNRS et responsable du laboratoire de Physico et toxico-chimie de l'environnement.
- Yves LEVI, Professeur à l'université Paris-Sud, membre de l'Académie nationale de pharmacie et correspondant de l'Académie nationale de médecine.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VERSAILLES

Débutée en 2017, cette opération de sensibilisation s'est poursuivie en 2018, où des flyers Cyclamed ont été distribués aux administrés en même temps que la carte d'accès aux déchèteries. Une mention sur le retour des médicaments à la pharmacie a été rajoutée sur le guide de tri. Nos flyers et bandes dessinées ont été distribués dans leurs 8 maisons de quartiers où se réunissent les associations.

Notre volonté est d'assurer toujours plus d'engagement et de proximité avec l'ensemble de nos concitoyens.

Des supports de communication ont été créés : affiches et tampons utilisés par les médecins, pharmaciens…

LES ESTIVALES DE R' EN BRETAGNE

Le SMITRED (Syndicat mixte pour le tri, le recyclage et l'élimination des déchets) est composé de 107 communes et 2 communautés d'agglomérations. Il rassemble 170 000 habitants de l'Ouest des Côtes d'Armor.
Du 10 juillet au 24 août, des animations sous 14 tentes ont été organisées pour inciter au tri des déchets ménagers. Cyclamed a permis d'expliciter le fonctionnement du dispositif et le bon tri des MNU, sous forme de kakémonos, affiches, flyers, tote bags…

Planning :

- Guingamp : 10-11 juillet
- Trégastel : 18-19 juillet
- Trébeurden : 26-27 juillet
- Perros-Guirec : 2-3 août
- Trévou-Tréguignec : 8-9 août
- Lannion : 14-15 août
- Paimpol : 23-24 aout

PARTICIPATION À LA JOURNÉE AMORCE

Le 24 janvier 2018, Cyclamed a tenu un stand au sein du village des éco-organismes pour présenter le dispositif et répondre aux questions posées par les collectivités locales présentes.

Des présentations au sein de différentes instances se sont déroulées notamment :

- Au sein de la section B du CNOP (industrie) le 19 septembre 2018.
- Dans les facultés de pharmacie : à Montpellier le 20 novembre et à Strasbourg le 28 novembre. Objectif : présenter le dispositif Cyclamed et échanger avec les étudiants de pharmacie, qui récupéreront ensuite, au quotidien, les MNU en officine.
- Au sein du LEEM pour les salariés, le 16 février 2018. A titre personnel, ils sont invités à être des écocitoyens et dans le cadre de leurs relations professionnelles avec leurs adhérents – entreprises du médicament - ils pourront être nos ambassadeurs.
- Un certain nombre de supports de communication ont été adressés à des futurs professionnels de santé, comme pour les élèves aide soignants de l'IFPVS de Draguignan (Institut de formation public des professions de santé).

DEUX PARTENARIATS ORIGINAUX AVEC HARMONIE MUTUELLE ET LA FONDATION DU SOUFFLE

- Harmonie Mutuelle dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale a poursuivi ses actions de communication, débutées en 2014, tant vers le grand public que vers les professionnels de santé :

Depuis juin 2018, l'ensemble des courriers et emails de conventionnement adressés par la mutuelle aux professionnels

Harmonie Mutuelle, appartenant maintenant au groupe Vyv avec la MGEN, est devenue la première mutuelle de France, avec :

4,3 millions de personnes protégées

58 000 entreprises adhérentes

4 950 collaborateurs et 1700 élus

2,5 milliards d'euros de cotisations santé

Harmonie mutuelle — le réflexe CYCLAMED

Ensemble,
participons à améliorer la gestion des médicaments non utilisés en les rapportant dans les pharmacies.

de santé portent la double signature Harmonie Mutuelle avec l'endossement « Vyv » et Cyclamed.

En 2018, le nombre d'envois est similaire aux années précédentes : 200 000 mails.

Le temps fort de l'année 2018 s'est déroulé du 25 septembre au 8 octobre, à l'occasion de la Journée Nationale des Aidants, le 6 octobre.

A cette occasion, un jeu-concours a été organisé pendant deux semaines pour sensibiliser tout un chacun aux bons gestes du tri des médicaments. 613 participants ont permis d'en savoir plus sur « le réflexe Cyclamed ». Des articles ont été rédigés dans leurs différents supports : le webélus, Horizon, le portail Internet d'Harmonie Mutuelle, leur trimestriel « Essentiel santé Magazine » qui tire à 3 millions d'exemplaires…

Un flyer a été diffusé dans les salles d'attente et comptoirs d'accueil de leurs 300 agences.

L'agenda santé du pharmacien de la FSPF a été remis par les pharmaciens à 700 000 clients fidèles dans lequel plusieurs pages présentent l'engagement mutuel de notre partenariat pour préserver l'environnement et favoriser le bon usage du médicament. Des chiffres-clés ont été réactualisés.

Des élus et représentants d'Harmonie Mutuelle ont été présents dans les réunions de notre Tour de France. C'est également le moyen de sensibiliser à travers eux leurs adhérents et le grand public.

- Un autre partenariat, initié en 2017 avec la Fondation du Souffle- reconnue d'utilité publique- a été poursuivi en 2018.

L'objectif étant de promouvoir le retour des inhalateurs, bronchodilatateurs, prescrits dans l'asthme et la BPCO (maladies pulmonaires). Environ 7 millions de patients les utilisent quotidiennement, soit 80 à 100 millions d'unités par an.

Pour éviter que les inhalateurs composés de plastiques complexes soient jetés à la poubelle et incinérés avec une combustion insuffisante à 650 ° dans les ordures ménagères avec un risque de contribuer à la dégradation de l'air et de la santé respiratoire, la Fondation a souhaité inciter au retour des inhalateurs, vides ou non, en pharmacie, par la filière Cyclamed. Dans ce cadre, l'incinération se fait à haute température (minimum 850°C).

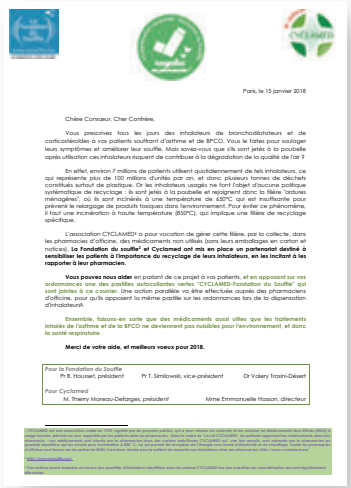

Paris, le 15 janvier 2018

Chère Consœur, Cher Confrère,

Vous prescrivez tous les jours des inhalateurs de bronchodilatateurs et de corticostéroïdes à vos patients souffrant d'asthme et de BPCO. Vous le faites pour soulager leurs symptômes et améliorer leur souffle. Mais savez-vous que s'ils sont jetés à la poubelle après utilisation ces inhalateurs risquent de contribuer à la dégradation de la qualité de l'air ?

En effet, environ 7 millions de patients utilisent quotidiennement de tels inhalateurs, ce qui représente plus de 100 millions d'unités par an, et donc plusieurs tonnes de déchets constitués surtout de plastique. Or les inhalateurs usagés ne font l'objet d'aucune politique systématique de recyclage : ils sont jetés à la poubelle et rejoignent donc la filière "ordures ménagères", où ils sont incinérés à une température de 650°C qui est insuffisante pour prévenir le relargage de produits toxiques dans l'environnement. Pour éviter ce phénomène, il faut une incinération à haute température (850°C), qui implique une filière de recyclage spécifique.

L'association CYCLAMED a pour vocation de gérer cette filière, par la collecte, dans les pharmacies d'officine, des médicaments non utilisés (sans leurs emballages en carton et notices). **La Fondation du souffle® et Cyclamed ont mis en place un partenariat destiné à sensibiliser les patients à l'importance du recyclage de leurs inhalateurs, en les incitant à les rapporter à leur pharmacien.**

Vous pouvez nous aider en portant de ce projet à vos patients, et en apposant sur vos ordonnances une des pastilles autocollantes vertes "CYCLAMED-Fondation du Souffle" qui sont jointes à ce courrier. Une action parallèle va être effectuée auprès des pharmaciens d'officine, pour qu'ils apposent la même pastille sur les ordonnances lors de la dispensation d'inhalateurs.

Ensemble, faisons-en sorte que des médicaments aussi utiles que les traitements inhalés de l'asthme et de la BPCO ne deviennent pas nuisibles pour l'environnement, et donc la santé respiratoire.

Merci de votre aide, et meilleurs vœux pour 2018.

Pour la Fondation du Souffle
Pr B. Housset, président — Pr T. Similowski, vice-président — Dr Valery Trosini-Désert

Pour Cyclamed
M. Thierry Moreau-Defarges, président — Mme Emmanuelle Hasson, directeur

Concrètement, un courrier cosigné par la Fondation du Souffle et Cyclamed a été adressé en janvier 2018 aux 2 500 pneumologues de France et aux 4 500 pharmaciens d'Ile de France.

Afin d'aider à sensibiliser les patients à rapporter leur inhalateur vide dans leur officine, ces professionnels de santé peuvent apposer sur l'ordonnance une des pastilles autocollantes vertes « Fondation du souffle-Cyclamed » qui sont jointes au courrier.

De même, un insert sur Cyclamed a été réalisé dans toutes les vidéos de présentation des inhalateurs avec un logo distinct créé.

Notre communication met l'accent sur la qualité du retour des Médicaments Non Utilisés, sans les emballages en carton et notices en papier, ainsi que sur les valeurs fortes de notre éco-organisme : la protection de l'environnement, la sécurité sanitaire domestique et le bon usage du médicament.

100 % des officinaux

100 % des grossistes-répartiteurs adhérents à la CSRP

100 % des industriels produisant des produits de ville

100 % des DROM

100 % des particuliers qui ont le réflexe Cyclamed
continuent de rapporter les MNU

Cyclamed fait l'unanimité

Pour protéger la planète
et la sécurité domestique,
devenez un bon « TRI-athlète,
un athlète du TRI »

4.

Résultats et performances

Bilan global **44**

Bilan par région et par habitant **46**

Focus DROM/COM **48**

Schéma de fonctionnement 48

Tonnages traités 48

Plateformes Caraïbes et Océan Indien 49

Depuis 2006, la quantité unitaire de médicaments vendus en ville est en baisse régulière (environ 1% par an), ce sont donc environ 300 millions de boites qui ont disparu.

Parallèlement la population française n'a cessé de s'accroitre. Au final le nombre de boites de médicaments par habitant a baissé de 16 %, passant de 50 à 41 boites. Cette évolution s'explique par les campagnes sur le bon usage du médicament que les autorités et les industriels du médicament mènent depuis plusieurs années.

UN MARCHÉ PHARMACEUTIQUE UNITAIRE EN VILLE EN BAISSE RÉGULIÈRE DEPUIS 2004

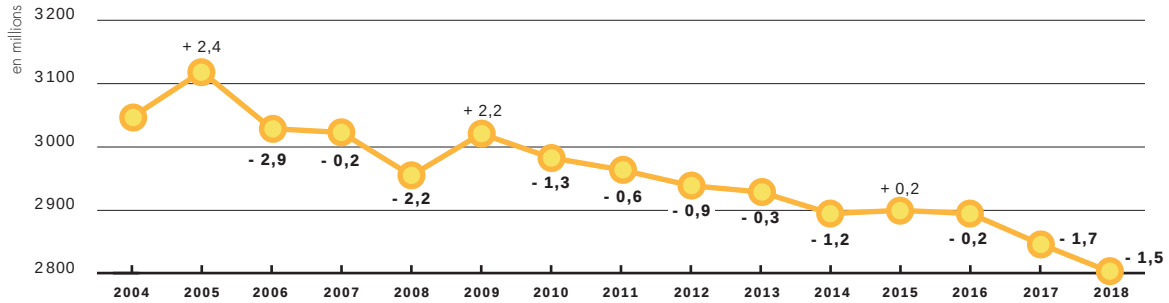

ÉVOLUTION DE LA POPULATION FRANÇAISE (SOURCE : ESTIMATION INSEE) 2004-2018

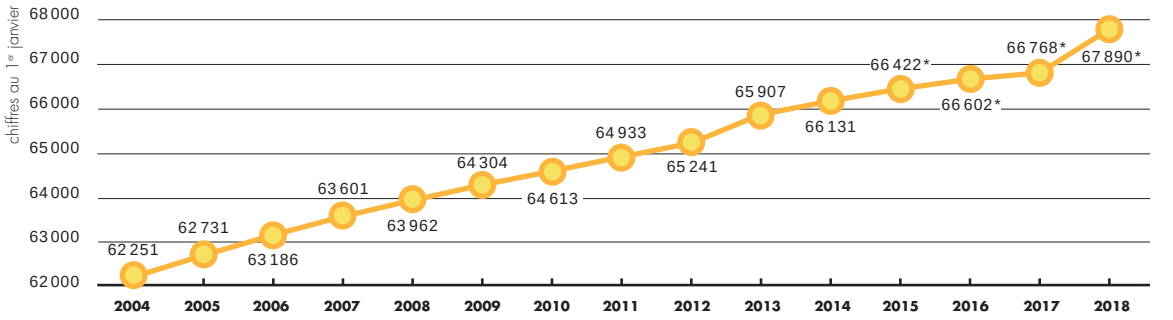

** Estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2018)*

BILAN GLOBAL

En 2018, 14 653 tonnes de déchets valorisables ont été collectées grâce aux ménages français via les officines et stockées par les grossistes-répartiteurs avant leur valorisation énergétique.

Les quantités globales récupérées par Cyclamed ont crû jusqu'en 2016 et la quantité de MNU jusqu'en 2015. Le gisement des MNU est passé de 19 000 tonnes en 2016 à 17 600 tonnes aujourd'hui, le nombre de foyers a augmenté de 2 millions sur cette même période.

Cette baisse des MNU pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Une baisse de la consommation médicamenteuse en ville liée au développement des programmes de bon usage tant par les autorités que par les industriels,
- Une baisse de la prescription des médecins,
- Une dispensation optimisée par le pharmacien,
- Une meilleure observance par les patients,
- L'évolution des médicaments à disposition en ville (déremboursement, délistage…),
- …

TABLEAU DES COLLECTES DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRÉMENT EN 2016

	2016	2017	2018	ÉVOLUTION N/N-1 (%)
Collecte globale (tonnes)	15 874	15 168	14 653	**- 3,40**
Collecte MNU (tonnes)	11 888	11 083	10 827	**- 2,31**
Gisement selon étude CSA (tonnes)	19 000	17 600	17 600	
Taux de performance	63 %	63 %	62 %	

À noter dans la collecte Cyclamed :

- Le taux sur les emballages en cartons et notice en papier est en baisse depuis la mise en place de la convention tripartite Adelphe – Cyclamed – LEEM et la campagne de communication explicative sur le bon geste : tri sélectif et MNU.
- Le développement des statuts de produits avec AMM en dispositifs médicaux ou compléments alimentaires, les ruptures de stock…, ont pu jouer un rôle dans cette évolution.

BILAN PAR RÉGION ET PAR HABITANT

Depuis toujours nous constatons des disparités régionales dans la récolte des MNU.
Il est difficile aujourd'hui d'expliquer de manière objective ces différences.

TABLEAU DES MNU RÉGIONAUX EN GRAMMES/HABITANTS COMPARÉS 2017/2018
basé sur le recensement de la population française au 31 décembre 2017 Journal Officiel de la République Française et les données INSEE de décembre 2018

RÉGIONS	MNU COLLECTÉS 2017 (t)	MNU COLLECTÉS 2018 (t)	MNU G/HAB 2017	MNU G/HAB 2018	ÉVOL G/HAB 2017/2018 (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	1207	1 174	150	147	- 2,11 %
Bourgogne-Franche-Comté	566	534	195	191	- 2,36 %
Bretagne	585	559	173	168	- 2,87 %
Centre-Val de Loire	462	477	174	186	6,23 %
Corse	40	47	120	140	14,29 %
Grand Est	1024	1 015	180	183	1,83 %
Hauts-de-France	1207	1 154	197	193	- 2,25 %
Île-de-France	1497	1 490	122	122	0,24 %
Normandie	614	591	179	178	- 0,75 %
Nouvelle-Aquitaine	1110	1 067	183	179	- 2,44 %
Occitanie	1052	1 031	178	176	- 1,27 %
Pays de la Loire	681	649	178	172	- 3,49 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	907	917	178	182	2,02 %
DROM/COM	130	121	68	57	- 19,30 %
FRANCE	**11 083**	**10 827**	**164**	**162**	**- 1,23 %**

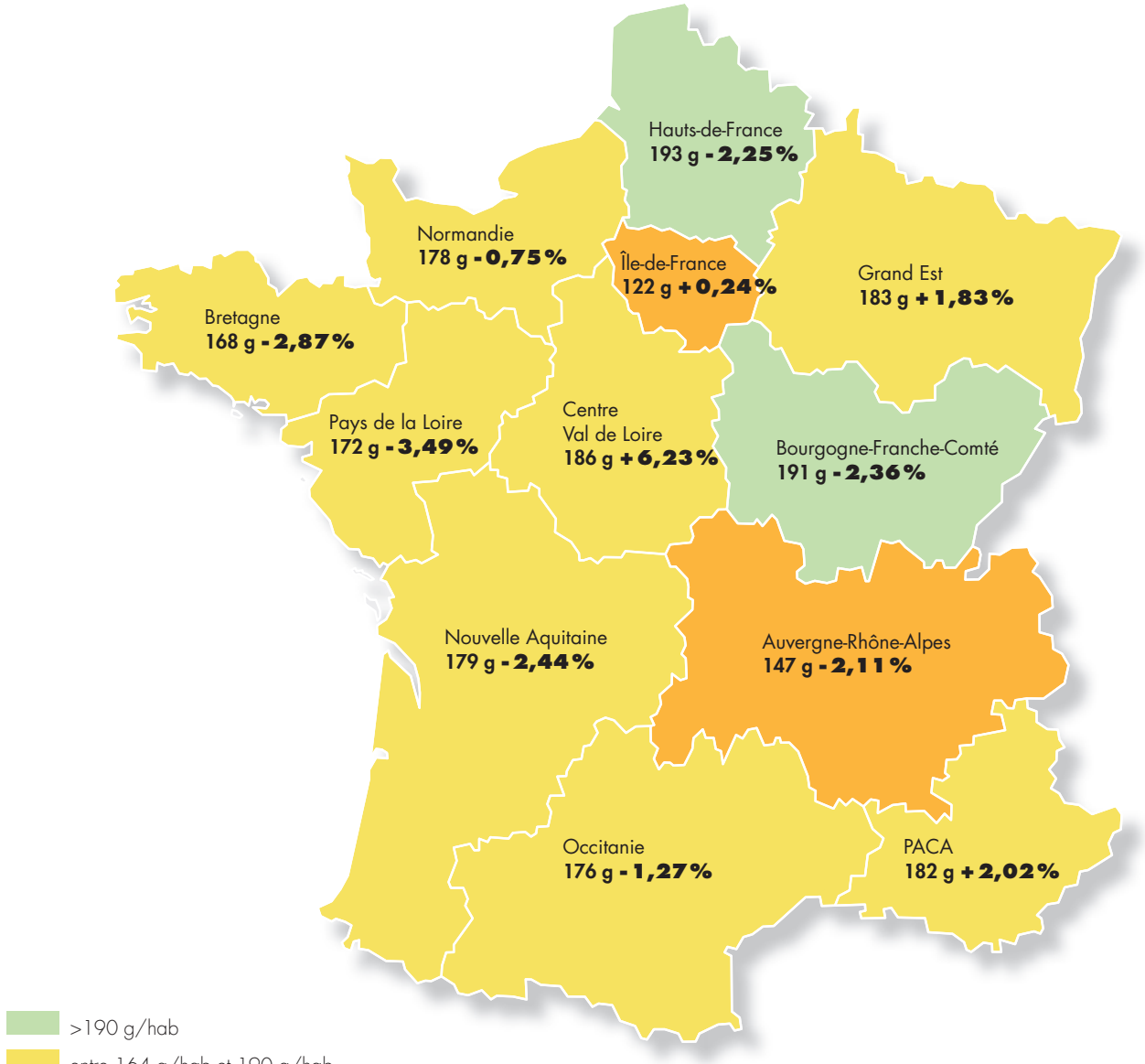

EN 2018
162 g/hab/an
au national

Corse
140 g + 14,29%

FOCUS DROM/COM

Le dispositif Cyclamed a été officiellement mis en place en janvier 2001 en Guadeloupe, Martinique et Guyane ; puis en juillet 2002 sur l'Ile de la Réunion ; en avril 2015 à Mayotte et courant 2015 à Saint Martin. Saint Barthelemy a été mis en place en juin 2017 en relation avec Saint Martin.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT IDENTIQUE À CELUI EN MÉTROPOLE

La valorisation énergétique des MNU se fait :

- Sur place en Martinique : au sein de l'UVE Martiniquaise de Valorisation.
- En Métropole après transport maritime pour :
  - Guyane, Guadeloupe, St Martin et St Barthélémy : à l'UVE de Saint-Jean de Folleville (près du Havre).
  - Ile de la Réunion et Mayotte : à l'UVE de Rouen.

En Guyane, il y a un seul conteneur Maritime pour les 2 grossistes : quand le conteneur chez l'un est plein il est transporté pour être vidé en métropole, à son retour en Guyane il est mis en place chez l'autre grossiste.

À Mayotte, les cartons sont stockés dans un conteneur maritime entreposé chez STAR Mayotte.

Les résultats dans les DROM/COM peuvent s'expliquer par :

1. Un niveau de consommation médicamenteuse plus faible qu'en Métropole

2. L'isolement de ces territoires

3. Des conditions économiques

TONNAGES TRAITÉS DEPUIS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

RÉGIONS	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Guadeloupe	5,20	4,33	10,68	15,58	9,68	20,23	17,28	21,14	17,46	39,30	30,00	24,10	28,28	34,20	37,26	29,24	35,68	26,64
Martinique	8,66	20,19	19,38	18,88	22,22	19,36	23,52	30,34	33,86	36,40	36,08	44,22	41,10	44,22	42,66	39,24	38,44	35,82
Guyane	-	11,04	-	13,72	7,54	4,58	11,40	7,68	7,12	14,72	11,86	20,04	17,96	19,56	13,82	21,80	14,38	20,38
La Réunion	-	12,32	38,18	43,04	46,28	59,50	54,78	50,96	57,46	67,28	74,32	74,34	82,96	61,60	75,78	86,24	95,14	76,88
Mayotte											-	-	-	-	1,04	-	-	1,94
Saint-Martin											-	-	-	-	1,96	1,44	-	-
Saint-Barthélemy																	-	-
TOTAL	**13,86**	**47,88**	**68,24**	**91,22**	**85,72**	**103,67**	**106,98**	**110,12**	**115,90**	**157,70**	**152,26**	**162,70**	**170,30**	**159,58**	**172,52**	**177,96**	**183,64**	**161,66**

A noter : Concernant les zones Mayotte, St Martin et St Barthélémy, en raison d'un Ouragan aucun tonnage n'a pu être comptabilisé. En revanche, les cartons Cyclamed pour collecter ont été expédiés pendant l'été 2018.

PLATEFORMES CARAÏBES ET OCÉAN INDIEN

L'ADEME, les pouvoirs publics et les éco-organismes dont Cyclamed ont développé des plateformes inter-DOM et inter-acteurs des filières REP sur deux régions :

- Caraïbes (Guadeloupe, Saint-Martin, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon) et
- Océan Indien (La Réunion et Mayotte).

L'objectif est l'animation sur site des filières REP et l'optimisation des fonctionnements en tenant compte des cadres territoriaux existants (comme le PPGD).

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL

RÉGIONS	NB DE PHARMACIES	NB DE GROSSISTES
Guadeloupe	162	**3** (SOPHARMA – GPG – UBIPHARM)
Martinique	144	**2** (SOPHARMA – UBIPHARMA)
Guyane	50	**2** (SOPHARMA – UBIPHARM)
La Réunion	246	**3** (CERP – PHARMAR – SOREDIP)
Mayotte	22	**1** (COPHARMAY)
Saint-Martin	12	**1** (LABOREX)
Saint-Barthélemy	2	

Bon à savoir !

Fin 2018 une convention d'aide à la gestion des déchets par la commune de Saint Pierre et Miquelon a été signée avec d'autres éco-organismes (ESR – APER-PYRO – DASTRI – ECO-MOBILIER – VALDELIA – CITEO – SCRELEC). La municipalité de Saint Pierre et Miquelon, engagée dans un programme « Zéro Déchets, Zéro Gaspillage », met en œuvre une politique ambitieuse de réduction et valorisation de ses déchets.

La communication ciblée pour les DROM/COM est développée dans la partie «communication» de ce rapport.

Cyclamed m'aide à adopter
des gestes éco-citoyens
pour protéger notre santé
et notre environnement.

5. Études

Évaluer le gisement des MNU : CSA **52**

Caractériser le contenu des cartons Cyclamed **54**

Participer aux programmes R&D **54**

Focus sur le projet de compacteur 54

Étudier l'évolution de l'image Cyclamed et des comportements sur le tri : étude barométrique BVA **55**

Comprendre les disparités régionales **56**

Participer au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) **56**

Études

ÉVALUER LE GISEMENT DES MNU : ÉTUDE CSA

Depuis 2010, afin d'évaluer sa performance, sur la récolte brute et par rapport à la quantité réelle de MNU à récupérer au sein des ménages français, Cyclamed conduit une étude tous les 2 ans. Elle permet ainsi de suivre et anticiper l'évolution du dispositif.

La méthodologie :

- Étude auprès de 650 foyers représentatifs de la population française.
- Prise de contact avec les responsables de la gestion des médicaments.
- 1re visite : mettre en confiance et expliquer la démarche avec un recensement et regroupement de tous les médicaments au domicile dont ceux conservés dans divers endroits (le bureau, la voiture…)
- 2me visite : peser tous les médicaments dont les MNU.

L'extrapolation à tous les foyers français donne le gisement des MNU au moment de l'enquête, selon le tableau ci-contre :

Depuis 2010, nous constatons une diminution régulière de la quantité de MNU au sein des foyers français. Un foyer a en moyenne 315 grammes de MNU contre 358 grammes en 2014 et 477 grammes en 2010.

À noter de même que la **part relative des MNU dans l'armoire à pharmacie de chaque Français** est passée de

30 % à **23 %** en 8 ans

MÉDICAMENTS NON UTILISÉS	2010	2012	2014	2016	2018
Nombre de foyers interrogés	504	518	500	504	653
Moyenne par foyer (en grammes) – instant T	477	439	358	323	315
(variation/enquête précédente)		(- 8 %)	(- 18 %)	(- 10 %)	(- 2 %)
Fréquence de déstockage	1,84	1,95	1,93	2,08	1,95
Moyenne par foyer (en grammes) – annuelle	**878**	**856**	**691**	**672**	**614**
(variation/enquête précédente)		(- 2,5 %)	(- 19,3 %)	(- 2,8 %)	(- 8,6 %)
Nombre de foyers français (en milliers)	26 696	27 270	27 786	28 270	28 766
(variation/enquête précédente)	recensement 2006	recensement 2008 (+ 2,1 %)	recensement 2010 (+ 1,9 %)	recensement 2012 (+ 1,7 %)	recensement 2014 (+ 1,8 %)
Gisement/population (Français/annuel)	**23 500 t**	**23 300 t**	**19 200 t**	**19 000 t**	**17 600 t**

Prochain recensement en 2020.

À noter de même que la part relative des MNU dans l'armoire à pharmacie de chaque Français est passée de 30 % à 23 % en 8 ans

Parmi les facteurs expliquant cette baisse, on peut citer :

- La baisse de la consommation des médicaments qui oscille entre -0,2 % et -1,7 % pendant cette période.
- La baisse des prescriptions, les déremboursements et la transformation du statut de certains médicaments en dispositifs médicaux,
- Les campagnes sur le bon usage faites par les autorités et les professionnels de santé pour sensibiliser les patients à une meilleure observance de leur traitement,
- Une vigilance accrue des citoyens vis-à-vis des médicaments, pour ne conserver dans leur armoire à pharmacie que les médicaments les plus utiles à leur traitement.

En 2018, l'extrapolation du gisement annuel en masse des MNU a été réalisée à partir du gisement total calculé pour l'ensemble des foyers français et de la moyenne de fréquence de déstockage basée sur les déclarations des foyers interrogés sur leur fréquence de tri durant l'année 2017.

La performance de la collecte des MNU par Cyclamed est de 62 % par rapport au gisement.

ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE CSA

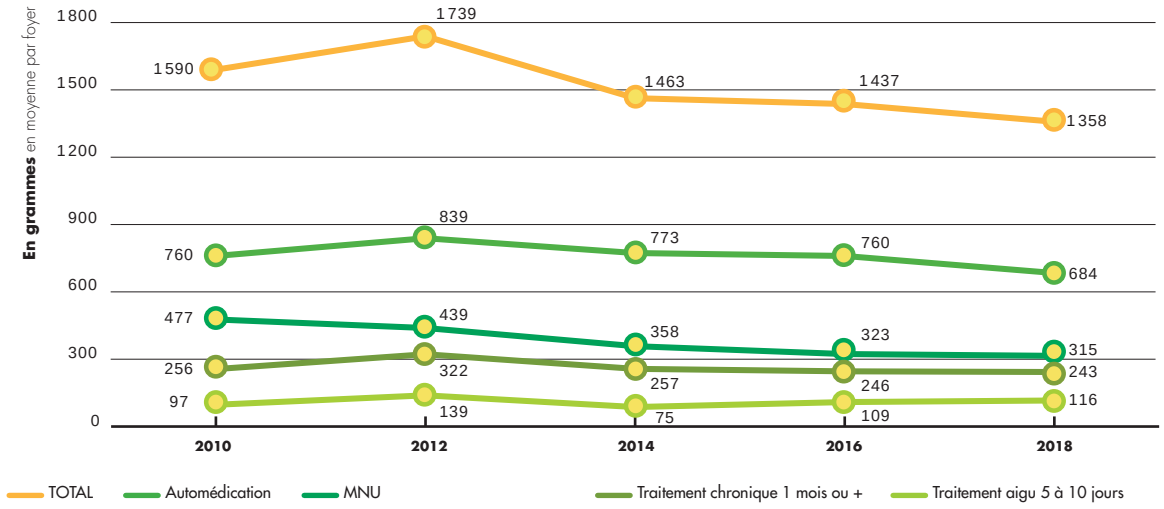

À noter

Le gisement des MNU est passé de 23 500 tonnes à 17 600 tonnes en 8 ans alors que le nombre de foyers a augmenté de 2 millions pendant cette période.

CARACTÉRISER LE CONTENU DES CARTONS CYCLAMED

Depuis 1996, en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie), une évaluation annuelle des types de matériaux collectés par le dispositif a été mise en place. SODAE a été mandatée pour les remplacer.

L'échantillonnage et les tris, selon une méthodologie adaptée par SODAE, sont effectués à partir des conteneurs-bennes situés sur 3 sites de grossistes-répartiteurs : en Bretagne (toujours le même site qui sert de témoin d'année en année), Colmar et Pont à Mousson en 2018.

Dans chaque conteneur, des cartons sont prélevés selon l'échantillonnage adopté.

Un tri est effectué en différenciant les MNU (selon 14 catégories), des autres déchets non médicamenteux, des emballages et notices (totalement vide ou non). Enfin, les matériaux sont triés selon 5 composants : carton, papier, plastique, verre, métaux. Tous les éléments ainsi séparés sont pesés.

Le tableau suivant donne les résultats comparés depuis 2015.

Une croissance à constater des non médicaments, composés essentiellement de produits de parapharmacie (produits cosmétiques, compléments alimentaires…)

MOYENNE DES SITES ÉCHANTILLONNÉS	2015	2016	2017	2018
Total déchets médicamenteux DIM (%)	92,18 %	92,56 %	80,50 %	80,80 %
MNU (%)	80,80 %	73,90 %	75,20 %	73,20 %
Emballages totalement vides (ETV) (%)	5,40 %	8,60 %	5,30 %	7,60 %
Autres Déchets (non médicamenteux) (%)	13,80 %	17,50 %	19,50 %	19,20 %

PARTICIPER AUX PROGRAMMES DE R&D

Cyclamed a participé à un certain nombre de programmes de recherches autour des médicaments et de l'environnement : groupe de réflexion et de travail de la campagne éco-prescription menée dans le bassin aquatique de Remiremont, comité de pilotage du plan micropolluants, commission RSE du LEEM et réflexion menée par l'ADEME sur les médicaments non utilisés dans les EHPADs avec PUI.

Focus sur le projet compacteur

Cyclamed affiche un bilan carbone déjà optimisé au maximum de son organisation actuelle : la collecte est assurée par les grossistes-répartiteurs (flux unique de livraison des médicaments et retour des MNU dans une même tournée). Dans l'optique de préserver les ressources naturelles, une réflexion est menée sur l'emploi de cartons recyclés actuels et le nombre de rotations des conteneurs- bennes. Le projet de recourir à des compacteurs est né.

Cette innovation permettrait de supprimer les cartons et de diminuer la rotation des bennes.

Cyclamed mobilise tous les acteurs (CIR, COO et CA) pour envisager les contraintes et proposer un programme de mise en place sur plusieurs années, s'il se réalisait.

ÉTUDIER L'ÉVOLUTION DE L'IMAGE CYCLAMED ET DES COMPORTEMENTS SUR LE TRI : ÉTUDE BAROMÉTRIQUE BVA

Depuis 1995, Cyclamed a mis en place une étude annuelle pour suivre l'évolution de l'image de Cyclamed et des comportements de nos concitoyens.

Cette étude grand public a été réalisée du 2 au 5 mars 2018, 15 jours après notre nouvelle campagne télévisuelle. Son déroulement s'est fait par interviews téléphoniques auprès d'un échantillon de 1 008 personnes âgées de 18 ans et plus, représentatif de la population française.

Les principaux enseignements sont :

- La confirmation un niveau de tri élevé, puisque 78 % des Français déclarent déposer leurs MNU chez le pharmacien (versus 79 % en 2017), dont 55 % les rapportent toujours.
- Ce sont les femmes avec enfants de moins de 15 ans (91%) qui gèrent l'armoire à pharmacie, les retraités (86 %) et les habitants de communes rurales (86 %) qui sont les plus impliqués.

Suite à notre nouvelle campagne de sensibilisation à la télévision, les résultats de l'étude révèlent une très nette évolution positive : 41 % des Français séparent déjà les boites en carton et notices pour les recycler dans le tri sélectif, avant de rapporter leurs MNU chez le pharmacien. Ils n'étaient que 29 % en 2017. On constate une progression de 20 points depuis 2015.

42 % des personnes seraient prêts à le faire et seulement 15 % ne souhaitent pas trier.

Ce résultat est très encourageant et démontre la dynamique du tri sélectif des déchets ménagers.

La notoriété, le mode de connaissance et l'intérêt du dispositif :

- 51 % des Français connaissent Cyclamed.
- Un Français sur deux nous connait grâce à notre campagne TV (46 %) et un tiers grâce aux pharmacies (29 %).

L'officine s'affirme donc comme le deuxième mode de connaissance. C'est grâce au dialogue entre l'équipe officinale et la patientèle, à l'affichage de la vitrophanie et/ou de l'affiche (19 %).

L'intérêt pour le dispositif continue en 2018 à atteindre un niveau très élevé de 90%, dont 54 % le jugent très intéressant.

L'IMAGE DU DISPOSITIF

Cyclamed renvoie une image très protectrice de l'environnement avec un score de 93 % en 2018 ; 91 % de nos concitoyens considèrent que le dispositif évite les risques de pollution de l'eau et que les médicaments finissent dans les décharges (90 %).

D'autre part, l'adhésion à la valeur de la sécurité sanitaire domestique est également forte : 9 Français sur 10 considèrent que le dispositif limite les risques d'intoxication au sein du foyer (88 %).

De même, ils sont 69 % à avoir bien perçu que « cela permet de fournir de l'énergie par incinération ».

Enfin, auprès de ceux qui ne déposent pas encore ou rarement leurs MNU en pharmacie, 87 % sont prêts à le faire (dont 53 % certainement), après qu'on leur ait parlé de Cyclamed.

100 % de ceux qui le font déjà continueront à le faire.

Comme le stipule la loi (article 32 de la loi n°2007-248, J.O. du 27/2/2007), tous les pharmaciens doivent récupérer les MNU. Mais une minorité de patients, seules 5 % des personnes interrogées, ont essuyé un refus de la part d'un pharmacien au cours de l'année 2017 (idem en 2016).

Ces résultats confirment une adhésion très large. Ils montrent une fidélisation de la clientèle au retour des MNU en pharmacie avec l'adoption, en amont, du geste de tri affiné des emballages en carton et notices en papier dans le tri sélectif de leur domicile.

EN BREF, parmi les personnes interrogées

79 %
déclarent déposer leurs **médicaments** non utilisés en **pharmacie**

69 %
ont compris que **Cyclamed** permet de fournir de l'énergie par incinération

41 %
de Français **séparent** déjà les **boites en carton** des médicaments (+ 29 % vs 2015)

COMPRENDRE LES DISPARITÉS RÉGIONALES

Depuis sa création en 1993, Cyclamed constate des disparités régionales dans les quantités de MNU récoltées. Cette hétérogénéité est partagée sur les autres types de déchets collectés par des éco-organismes ; souvent en lien avec le degré d'urbanisme.

A notre connaissance, aucun éco-organisme n'a à ce jour mené d'étude pour expliciter ces différences, compte tenu de la complexité de la méthodologie à mettre en place et des nombreux facteurs à prendre en considération (population, achats de médicaments, densité médicale…).

Pour comprendre et améliorer le taux de collecte, Cyclamed a mandaté l'institut CSA pour une première étude. Les résultats de celle-ci seront connus en milieu d'année 2019. L'objectif est d'interroger plus de 5 500 citoyens en France, représentatifs et de croiser avec les quantités récoltées de MNU et avec les ventes de médicaments.

PARTICIPER AU PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD)

11 régions (dont 2 DOM) nous ont contactés pour nous demander de participer à la construction des PRPGD. Nous avons bien entendu répondu favorablement à ces demandes. A ce jour, il apparait clairement que les MNU ne sont pas une préoccupation majeure de ces plans qui sont concentrés sur les déchets du bâtiment ou autour des déchets dangereux. Cependant, Cyclamed est à la disposition des régions pour apporter sa contribution.

La carte ci-après recense les régions qui nous ont contactés et celles en blanc qui ne l'ont pas encore fait.

LES RÉGIONS QUI NOUS ONT CONTACTÉS

Hauts-de-France • **Lille**
Grand Est • **Strasbourg**
Pays de la Loire • **Nantes**
Centre – Val de Loire • **Orléans**
Bourgogne-Franche-Comté • **Dijon**
Auvergne-Rhône-Alpes • **Lyon**
Nouvelle Aquitaine • **Bordeaux**
Occitanie • **Toulouse**
PACA • **Marseille**
Martinique • **Fort-de-France**
Guadeloupe • **Basse-Terre**

LES RÉGIONS QUI NE NOUS ONT PAS ENCORE CONTACTÉS

Île-de-France • **Paris**
Normandie • **Rouen**
Bretagne • **Rennes**
Corse • **Ajaccio**

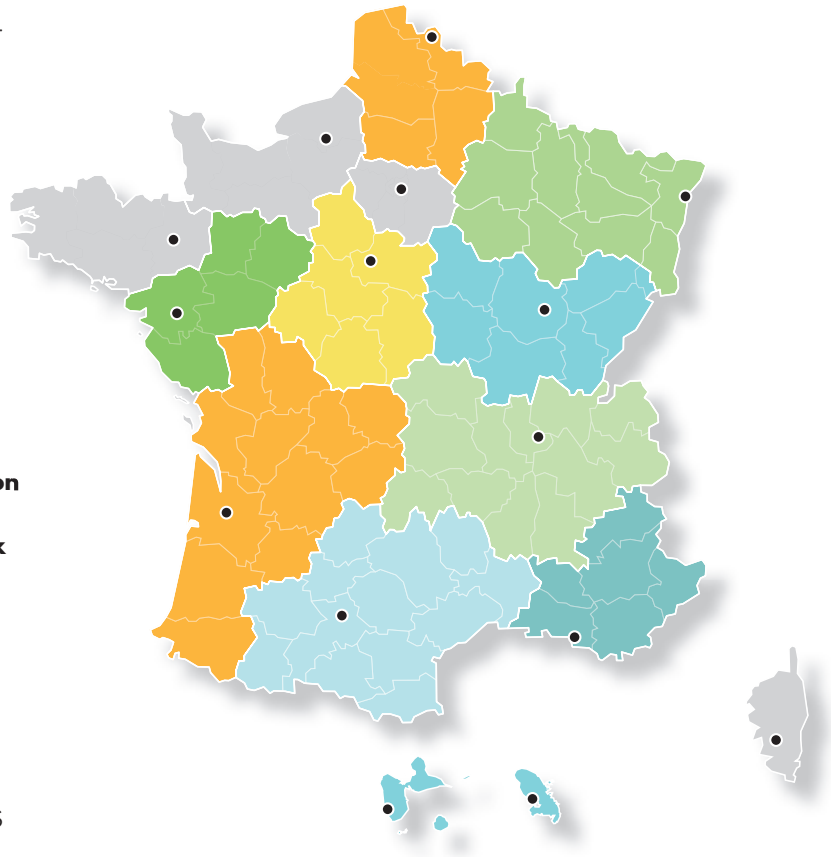

6. Annexes

Textes réglementaires **58**

Cyclamed au jour le jour **58**

Laboratoires adhérents (dont les nouveaux) **60**

Résultats financiers **62**

Glossaire **63**

ANNEXE 1

LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

1 . OBLIGATION DE LA COLLECTE DES MNU PAR LES PHARMACIENS D'OFFICINE

L'article 32 de la loi n°2007-248, parue au Journal Officiel du 27 février 2007, impose aux officines de collecter gratuitement les MNU, dans leurs conditionnements, périmés ou non, rapportés par les particuliers.

2 . OBLIGATION DE PRISE EN CHARGE DES MNU POUR LES LABORATOIRES

Tout laboratoire pharmaceutique qui exploite des médicaments à usage humain auprès des ménages doit pourvoir ou contribuer à la prise en charge des MNU (décret n°2009-718 du 17 juin 2009, paru au Journal Officiel le 19 juin 2009).

3 . AGRÉMENT DE CYCLAMED

L'arrêté d'agrément de Cyclamed pour la collecte et la destruction des MNU à usage humain du 25 janvier 2010, en application de l'article R 4211-28 du Code de la Santé Publique, a été publié avec son cahier des charges au Journal Officiel du 5 février 2010. Il a été renouvelé par arrêté du 17 décembre 2015 et délivré à l'association Cyclamed à compter du 1er janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2021.

4 . NOMINATION DU CENSEUR D'ÉTAT

Conformément à l'article L.541-10 du Code de l'Environnement et par décision du 27 mai 2011, un Censeur d'État est nommé auprès de l'association Cyclamed.

ANNEXE 2

CYCLAMED AU JOUR LE JOUR 2018

JANVIER

- 08 • Radio Pharma (Interview TMD)
- 09 • Réunion communicants «re-cyclages» chez Récylum
- 10 • Audit Valence Cerp
- 12 • Réunion annuelle vœux du LEEM
- 16 • Présentation Ordre section D ; Réunion TDF à Rouen
- 17 • Réunion CSRP ; Réunion campagne ministérielle au Ministère de l'Écologie
- 19 • Visite grossiste + pharmacies
- 22 • Réunion COPIL Harmonie Mutuelle avec TMD
- 23 • Réunion mensuelle JIN ; RDV Mme Grizzo - Veolia IDF pour litige TAIS
- 24 • Réunion et stand village éco-organismes (Amorce)
- 25 • IBE Test carton ; Réunion interfilière
- 26 • Réunion DASTRI
- 28 • Déjeuner ADELPHE
- 29 • Audit Phoenix Toulouse
- 31 • Visite VEOLIA ; Réunion Veolia Compacteur

FÉVRIER

- 01 • SODAE Rennes
- 02 • Visites des locaux reçus
- 05 • Audit UVE Lyon
- 06 • Audit Phoenix Lyon
- 07 • RDV séché UVE Lyon
- 13 • TDF Lille ; Établissement en ligen de la Taxe d'Apprentissage et de la formation continue
- 14 • Réunion JIN
- 15 • Audit Cerp BA Angers ; CBRE
- 16 • Présentation au LEEM ; Réunion Campagne Ministérielle
- 22 • Audit Cerp RRM Metz
- 26 • Exposition Re-cyclages Caen
- 28 • Audit UVE Créteil ; Enregistrement voix tutoriel application ; Visite médicale

MARS

- 06 • SODAE Colmar
- 07 • SODAE Pont A Mousson
- 09 • Visites pharmacies ; Réunion communicants c/o Eco ; Mobilier camp. Ministère
- 13 • TDF Orléans
- 14 • Audit SOGIPHAR Montpellier
- 15 • Réunion communicants au Ministère Transition écologique
- 21 • Réunion Futurible ; Réunion LEEM et DASTRI
- 22 • Audit UVE Évreux
- 27 • Audit Cerp Rouen – St-Étienne-du-Rouvray ; Arrêté des comptes 2017 avec Expert comptable

AVRIL

- 05 • BVA : présentation des résultats étude qualit 2018
- 10 • Tour de France Dijon ; Audit Ernst & Youn
- 11 • Audit Ernst & Youn
- 12 • Audit Ernst & Youn
- 16 • CAC
- 17 • Audit fournisseurs Cartospe ; Réunion communicants au Ministère Transition Écologique ; CAC
- 18 • Audit Cerp Rouen Lille ; CAC
- 26 • Réunion Else & Banj
- 27 • Visite locaux

MAI

- 02 • Visite locaux 60 ter rue de Bellevue ; Réunion DROM/COM
- 03 • Réunion ADELPHE/DASTRI
- 14 • Visite locaux agenceurs
- 15 • Visite locaux agenceurs ; Audit Effisac
- 17 • Audit Cerp Rouen Verneuil sur Avre ; Conférence de presse
- 22 • Audit Phoenix Wambrechies
- 24 • Conseil d'Administration
- 28 • Réunion DROM/COM
- 29 • Réunion JIN : « l'information sur internet face à la justice »
- 30 • Réunion CSRP
- 31 • Audit UVE Oreade Le Havre ; Réunion DROM/COM

JUIN

- 01 • FORUM Janssen
- 05 • Réunion COPIL campagne ministérielle (Ministère)
- 07 • Assemblée Générale
- 11 • Else & Banj
- 12 • RDV VEOLIA
- 13 • Veolia
- 14 • TDF Besançon
- 15 • Visite locaux
- 19 • Audit AHR Lille
- 21 • Audit AHR Auxerre
- 28 • Réunion DROM/COM à l'ADEME

JUILLET

- 02 • Cerp RRM Lyon
- 03 • AHR St-Étienne
- 04 • DROM/COM
- 05 • Réunion resp comm EO campagne ministérielle (c/o ESR)
- 06 • Réunion Harmonie Mutuelle
- 10 • TDF Limoges
- 11 • ADELPHE 25 ans
- 12 • Réunion au ministère : campagne ministérielle
- 16 • Locaux
- 17 • AHR Perpignan
- 18 • Fosbury : préparation des spots
- 19 • Else & Bang
- 20 • Locaux : réception écrans
- 23 • Visite pharmacies
- 24 • Visite Usine SOFPO
- 26 • Réunion au ministère (campagne)
- 31 • Déménagement

AOÛT

- 01 • Changement de locaux Déménagement
- 21 • Fosbury : préparation du tournage
- 22 • Réunion Else & Bang
- 23 • Fosbury : tournage
- 28 • Else & Bang : site internet
- 29 • Fosbury : Validation des spots

SEPTEMBRE

- 04 • Réunion Else & Bang
- 05 • Réunion Else & Bang
- 10 • Remise des ROCS (RCS) le soir
- 12 • TDF Corse
- 13 • TDF Corse – GIPHAR
- 14 • TDF Corse – LEEM
- 17 • Réunion au Ministère de Transition écologique (suivi audit) ; Billboard : voix off
- 20 • Réunion expo re-cyclages chez ESR
- 25 • CFREP
- 26 • Étude REP Santé DASTRI
- 28 • CSRP

OCTOBRE

- 04 • COPIL
- 09 • RDV SOFPO – TDF Reim
- 10 • CERP RRM Aubagne ; Colloque CSRP
- 11 • Alliance Healthcare Marseille ; EPSILON ; Else & Bang
- 12 • RDV OCP
- 15 • Brune Poirson ; Enregistrement chroniques radio (campagne ministérielle)
- 19 • Else & Bang
- 23 • Visite VEOLIA COMPACTEUR
- 30 • Else & Bang
- 31 • SUEZ Déjeuner

NOVEMBRE

- 05 • Formation réseaux sociaux (Else & Bang)
- 08 • Else & Bang
- 12 • Roik
- 13 • TDF Bordeaux
- 15 • Ministère
- 16 • RCS
- 22 • DROM/COM
- 26 • Journée Ordre National des Pharmaciens
- 27 • Déjeuner équipe
- 28 • COO ; Course aux étudiants de la Fac pharma de Strasbourg
- 29 • Else & Bang

DÉCEMBRE

- 03 • RDV VEOLIA
- 04 • COPIL ; Roik
- 06 • RDV CARTOSPE
- 10 • LEEM
- 11 • Formation IFIS ; DROM/COM Guyane
- 12 • Conseil d'Administration
- 13 • RDV SOFPO ; TDF Poitiers
- 17 • Facebook live Else & Bang
- 20 • RDV VEOLIA IDF ; Réunion Harmonie Mutuelle ; RDV CAC

PERSPECTIVES 2019-2021

Compacteurs
Plateformes DROM/COM
TRI-Athlètes
...

ANNEXE 3

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT, DONT 2 NOUVEAUX ADHÉRENTS

LES LABORATOIRES ADHÉRENTS 2018

- ABBVIE
- ACCORD HEALTHCARE France
- ADARE PHARMACEUTICALS
- ADDMEDICA
- ADVICENNE Pharma
- ALFASIGMA
- AGUETTANT
- ALCON
- ALK ABELLO
- ALLERGAN France
- ALLIANCE PHARMA France
- ALMIRALL SAS
- ALMUS France
- ALTER
- AMGEN
- AMRING SARL
- ARKOPHARMA
- ARROW GENERIQUES
- ASPEN France
- ASTELLAS PHARMA
- ASTRAZENECA
- AUVEX

- BAILLEUL-BIORGA
- BAILLY-CREAT
- BAXTER
- BAYER HEALTHCARE SAS
- BESINS INTERNATIONAL
- BIOCODEX
- BIODIM
- BIOGARAN SAS
- BIOGEN France
- BIOLUZ
- BIOPROJET PHARMA
- BOEHRINGER INGELHEIM
- BOIRON
- BOUCHARA-RECORDATI
- BRACCO IMAGIN France
- BRAUN MEDICAL
- BRIDE
- BRISTOL-MYERS SQUIBB

- C.A.G. PHARMA
- C.C.D.
- CHAIX & DU MARAIS-LAVOISIER
- CHAUVIN
- **CHEPLAPHARM FRANCE**
- CHIESI
- CHUGAI PHARMA FRANCE
- COOPER Pharma. Française
- CRINEX
- CRISTERS
- CSL BEHRING
- CSP

- DAIICHI SANKYO
- D&A Pharma
- DB PHARMA
- DELBERT
- DIETETIQUE et SANTE
- DISSOLVUROL

- EFFIK
- E.G. LABO EUROGENERICS
- EISAI
- ELERTE
- ETHYPHARM
- EUROPHTA
- EUSA PHARMA France SAS
- EXPANSCIENCE

- FERRING
- FRESENIUS KABI France

- GALDERMA INTERNATIONAL
- GALDERMA – Q – MED
- GEDEON RICHTER France
- GE HEALTHCARE
- GENEVRIER
- GERDA
- GIFRER BARBEZAT
- GILBERT
- GILEAD
- GLAXOSMITHKLINE
- GLAXOSMITHKLINE Santé Grand Public
- GOMENOL (du)
- GRANIONS (des)
- GRIMBERG
- GRUNENTHAL
- GUERBET

- HAC PHARMA
- H2 PHARMA
- H.R.A. PHARMA FRANCE
- HOMME DE FER (l')
- HORUS PHARMA
- HOSPIRA France

- INDIVIOR
- INNOTECH INTERNATIONAL
- IPHYM
- IPRAD-VEGEBOM
- IPSEN PHARMA
- JANSSEN-CILAG
- JAZZ PHARMACEUTICALS FR
- JOHNSON & JOHNSON Santé Beauté
- JOLLY JATEL
- JUVISE PHARMACEUTICALS

- KEOCYT
- KREUSSLER PHARMA
- KRKA
- KYOWA KIRIN PHARMA

- LABCATAL
- LAPHAL
- LEHNING
- LEO PHARMA
- LEURQUIN MEDIOLANUM
- LFB BIOMEDICAMENTS
- LILLY France
- LSH et ROCAL
- LUNDBECK

- MACOPHARMA
- MAJORELLE
- MAYOLY SPINDLER
- MEDA PHARMA
- MEDAC

- MENARINI
- MERCK SERONO
- MERCK Médication Familiale
- MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
- M.S.D. VACCINS
- MUNDIPHARMA
- MYLAN
- MYLAN MEDICAL

- NEGMA
- NEPALM
- NEPENTHES
- NOGUES
- NORDIC PHARMA SAS
- NORGINE PHARMA
- NOVARTIS PHARMA
- NOVO NORDISK

- OMEGA PHARMA
- OTSUKA PHARMACEUTICAL

- PANPHARMA
- PFIZER
- PFIZER PFE France
- PFIZER Santé Familiale
- PHARMADEVELOPPEMENT
- PHARMA LAB
- PHARMA SERVICES
- PHARMASTRA
- PHARMY II
- PIERRE FABRE DERMATOLOGIE
- PIERRE FABRE MEDICAMENT
- PIONNEAU
- PROCTER & GAMBLE

- R&D PHARMA
- RECKITT BENCKISER HEALTHCARE
- ROCHE
- RPG RANBAXY

- SANDOZ
- SANOFI AVENTIS
- **SANOFI PASTEUR EUROPE**
- SCIENCEX
- SANTEN SAS
- SERB
- S.E.R.P
- SERVIER
- SHIRE
- SOFIBEL
- SOPHARM
- STALLERGENES
- SUNSTAR FRANCE
- SUPER DIET
- SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM

- TAKEDA France
- TECHNI-PHARMA
- TEOFARMA
- TEVA SANTE
- THEA
- THERABEL LUCIEN PHARMA
- TONIPHARM
- TRADIPHAR

- UCB PHARMA
- UPSA SAS
- URGO

- VIFOR France
- VIIV HEALTHCARE
- VISUFARMA

- WELEDA

- ZAMBON
- ZYDUS France

2 nouveaux laboratoires ont adhéré en 2018 :
CHEPLAPHARM – SANOFI PASTEUR EUROPE.

2 changements de nom :

SIGMA-TAU France est devenu ALFASIGMA

PHARMA SERVICE est devenu AMRING SARL

Pour 2 laboratoires (MELISANA regroupant DERMOPHIL INDIEN et HEPATOUM et EREMPHARMA devenu X.O.) une procédure de régularisation de la cotisation est en cours. Ils ne sont donc pas comptabilisés en tant qu'adhérents dans la liste ci-contre.

À noter

En 2018, l'association a mis en place, en collaboration avec la Société OZYTIS localisée à LAVAL, un nouveau logiciel de dématérialisation des cotisations laboratoires qui sera opérationnel en 2019.

De plus, l'association Cyclamed se met en conformité au règlement général sur la protection des données (RGPD) : 2 permanents ont bénéficié fin 2018 d'une formation dédiée. Cette mise en place se fera progressivement sur l'année 2019.

ANNEXE 4

LES RÉSULTATS FINANCIERS

Les principaux commentaires du compte de résultats sont les suivants :

Cotisations
Elles sont obtenues exclusivement des laboratoires pharmaceutiques en appliquant 0,0032 € HT par boite de médicament. Le taux d'emballages associés aux MNU par rapport au gisement mis sur le marché est de 7,93 %.

Achats
Avec 2 374 K€, ils représentent 24 % des charges totales de l'exercice. Les cartons constituent le seul poste avec 100 % des achats.

Élimination
Avec 5 237 K€, l'élimination des MNU et des emballages associés représente 52 % des charges totales de l'exercice. Le coût d'élimination d'une tonne de déchets (incinération + location + transport) est de 252 € en 2018, dont 120 € pour l'incinération.

Études
Pour 44 K€, elles correspondent à l'étude qualitative et à l'audit Ernst & Young.

Communication
Les dépenses s'élèvent à 1 025 K€, soit 10 % des charges totales de l'exercice. 63 % d'entre elles ont été utilisées pour la campagne télévisée.

Recherche & Développement
Pour 127 K€, elles correspondent à l'étude du gisement et une partie de l'étude sur les disparités régionales.

Frais de fonctionnement
Ils s'élèvent à 524 K€ et représentent 5 % des charges totales de l'exercice.

Provisions pour charges futures
Conformément au cahier des charges de notre agrément, l'ensemble des cotisations diminué de l'ensemble des charges a été doté en provisions pour charges futures.

À la fin 2018, ces provisions cumulées atteignent 2 188 K€.

PRODUITS	EXERCICE 2017	EXERCICE 2018
Cotisations MNU et emballages associés	9 911 206,63	10 002 271,45
Cotisations MNU et emballages associés s/exercices antérieurs	23 431,83	437,04
Cotisations à facturer		36 000,00
Transfert de charges d'exploitation		18 121,04
Total produits	9 934 638,46	10 056 829,53
CHARGES		
Achats	2 705 993,39	2 374 246,60
Cartons	2 705 993,39	2 374 246,60
Élimination	5 328 690,76	5 237 278,61
Grossistes Répartiteurs	1 618 469,70	1 547 264,51
Location benness	358 915,02	364 575,12
Transport déchets	1 594 959,83	1 566 587,45
Incinération	1 756 346,21	1 758 851,53
Études & Audits	32 630,00	44 336,76
Communication	994 429,30	1 025 290,98
Campagne grand public	757 092,78	648 378,40
Communication Interne	43 964,32	42 727,96
Autres Prestations de Com.	193 372,20	334 184,62
Campagne Nationale Autorités	29 803,92	28 309,10
Recherche & Développement	68 850,00	126 765,70
Frais de fonctionnement	447 736,39	524 245,56
Personnel	345 008,63	385 080,06
Locaux	44 481,10	56 375,22
Prestations diverses	52 246,36	72 183,81
Impôts et Taxes	3 831,00	6 841,00
Dotation aux amortissements	2 169,30	3 765,47
Provisions pour risque		36 000,00
Prov. pour charges futures	352 576,36	720 214,37
Total charges d'exploitation	9 960 710,12	10 080 687,68
Résultat d'exploitation	- 26 071,66	- 23 858,15
Résultat financier	26 071,66	23 858,15
Résultat comptable	0,00	0,00
Résultat fiscal	0,00	0,00

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
APR	Association de Pharmacie Rurale
ARS	Agence Régionale de Santé
BAA	Boîte À Aguille
BSD	Borderau de suivi des déchets
CAC	Commissaire aux Comptes
CERP	Coopérative d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique
CFREP	Commission de filière REP
CIR	Commission d'Informations et de Réflexions
CNOP	Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
COO	Comité d'Orientation Opérationnelles
COPIL	Comité de Pilotage
COPPEM	Comité de Parties Prenantes des Entreprises du Médicament
CROP	Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens
CSRP	Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
EHPAD	Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EO	Eco-organisme
EY	Ersnest & Young
FOQ	Fiche d'Observation Qualité
FSPF	Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
HON	Health On the Net
INADE	Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement
LEEM	Les Entreprises du Médicament
MNU	Médicaments Non Utilisés
OCP	Office Commercial Pharmaceutique
ORDIF	Observatoire Régional des Déchets d'Ile de France
PRPGD	Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
REP	Filières à Responsabilité Élargie du Producteur
SODAE	Société de Diagnostic Air Eau
UNPF	Union Nationale des Pharmacies de France
USPO	Union des Syndicats de Pharmaciens de France
UVE	Unité de valorisation Énergétique

le réflexe
CYCLAMED

www.cyclamed.org

Conception-réalisation IN-FINITUM – © Fosbury – Mai 2019